COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

40 ans

Une aventure insulaire

UNE AVENTURE INSULAIRE

COI - V^{ème} SOMMET 2025
24 AVRIL - ANTANANARIVO
MADAGASCAR

Cet ouvrage est édité par le Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien à l'occasion du 5ème Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la COI – 24 avril 2025, Antananarivo (Madagascar).

© Commission de l'océan Indien, avril 2025

Publication réalisée par l'Unité de communication du Secrétariat général de la COI.

Le Secrétariat général de la COI remercie chaleureusement les chefs d'État et de gouvernement des États membres et les anciens Secrétaires généraux pour leur contribution à cet ouvrage.

Direction éditoriale
Gilles Ribouet

Rédacteurs
Catherine Mermera, Gilles Ribouet

Conception graphique
Shirley Chan King Tong (Dandelion)

Contributeurs
Ahmed Cheikh Aboubacar, Vicky Cushmajee, Célia Lebon, Mihary Randrianarivelo, Nathalie Sevathian

Photographies
Archives de la COI, Iconothèque historique de l'océan Indien, Le Mauricien Ltd, Li Té Vé War, Marine nationale française, Patrick Kimani, Projet SANIDA-SANOI, WWF Madagascar

Clause de non-responsabilité
Les opinions exprimées dans les messages des chefs d'État et de gouvernement et des anciens secrétaires généraux n'engagent que leur auteur et ne peuvent être considérées ni comme des positions officielles de la COI ni comme le reflet des avis du Secrétariat général.

Toute reproduction, même partielle, doit obtenir l'accord préalable du Secrétariat général de la COI – communication@coi-ioc.org

Plus d'informations sur :
www.commissionoceanindien.org
© COI, 2025

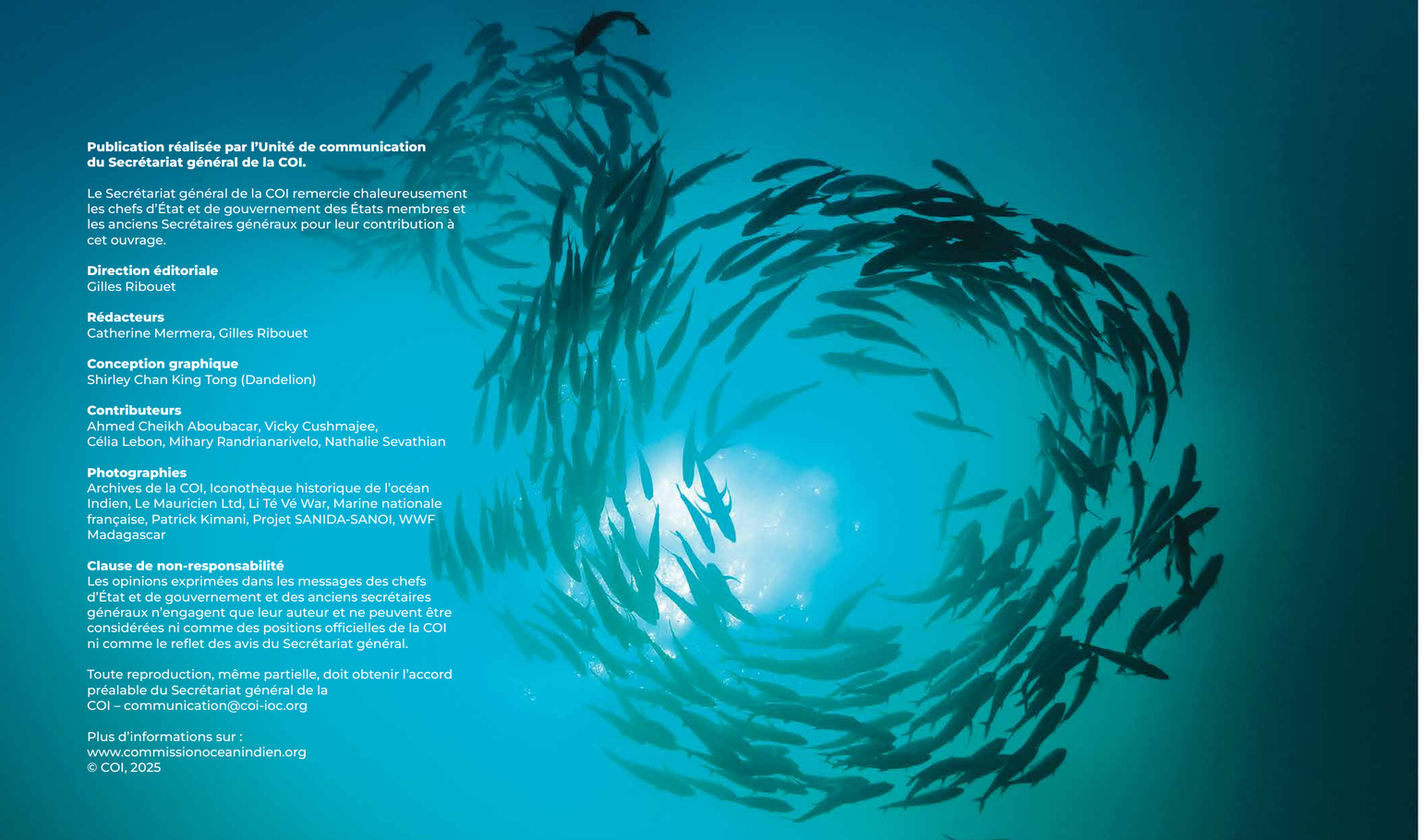


TABLE DES MATIÈRES

Messages des chefs d'État et de gouvernement des États membres de la COI 7
L'Indianocéanie puise son originalité dans les valeurs fondamentales de solidarité, d'unité et de proximité 8
Un sursaut d'espérance 10
40 ans de la COI : une vision renouvelée 12
Continuer à coopérer avec détermination 14
La COI : un instrument de coopération, un levier de rayonnement 16
Une organisation au service du bien commun en Indianocéanie 19
Une Commission petite par la taille mais ambitieuse par choix 21
Les grandes dates de la COI 24
Pourquoi l'Indianocéanie ? 27
40 ans d'actions, de résultats et d'impacts 31
Diplomatie, stabilité et sécurité 32
Environnement et climat 35
Santé 40
Épanouissement humain 43
Sécurité alimentaire et pêche 48
Économie 52
Institution et partenariat 54
Parole de Secrétaire général 57
Une femme et des hommes ponts entre nos îles 58
La COI, un rêve de cohésion qui continue de s'écrire 59
D'une époque exaltante 60
Marquer notre présence à l'international 61
De la Commission à la Communauté 62
Pour une COI de sécurité 63
Une idée d'œuvre 64
Un espace d'avenir 65
Un désir de coopération 66



MESSAGES
DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DES ÉTATS MEMBRES DE LA COI



L'INDIANOCÉANIE PUISE SON ORIGINALITÉ DANS LES VALEURS FONDAMENTALES DE SOLIDARITÉ, D'UNITÉ ET DE PROXIMITÉ

Message de
S.E.M. Azali ASSOUMANI
Président de l'Union des Comores

La Commission de l'océan Indien a, depuis sa création en 1982, joué un rôle essentiel dans la promotion de la coopération entre ses cinq États membres.

La célébration de son 40ème anniversaire marque quatre décennies de coopération régionale, de solidarité et d'effort collectif, visant à promouvoir le développement durable et relever les défis communs, liés à la protection de l'environnement, à la sécurité maritime, à la croissance économique, au progrès social et à la coopération régionale.

Ainsi, mon pays se réjouit de faire partie de cette organisation régionale, et alors que nous célébrons cette étape importante des 40 ans, dans un monde en pleine mutation, nous saluons les avancées enregistrées dans divers domaines, et notamment la sécurité maritime, l'adaptation au changement climatique et le développement durable.

Et au moment où nous nous projetons vers l'avenir, nous devons mettre en exergue les défis communs auxquels nous devons faire face. Il s'agit tout d'abord de la problématique de la connectivité aérienne qui reste très limitée, alors qu'elle est cruciale pour le développement socio-économique de nos pays.

Les compagnies aériennes offrent, en effet, des services limités, à faibles fréquences et desservent peu de destinations, ce qui rend les trajets beaucoup trop longs. Aussi notre organisation devrait-elle impulser de nouvelles initiatives pour améliorer cette connectivité.

La zone du sud-ouest de l'océan Indien sera, au sein du nouveau monde d'incertitude dans laquelle nous évoluons, le centre de la géopolitique mondiale et la COI, seule organisation africaine, composée exclusivement d'îles, y sera de plus en plus exposée, non seulement aux aléas climatiques cycliques mais aussi à la porosité de ses frontières maritimes.

Face à ces différents paramètres, l'initiative portée en 2019 de repenser l'avenir de la COI, a jeté les bases d'une nouvelle orientation dans notre coopération régionale et cette coopération devrait prendre la mesure des puissances émergentes et la formation d'un monde nécessairement multipolaire.

Au-delà de la portée politique, notre organisation doit s'ouvrir à des partenariats stratégiques équilibrés, et les États membres doivent davantage réaffirmer leur souveraineté sur la gouvernance de l'organisation, pour plus d'efficacité.

Mais ce 40ème anniversaire est aussi marqué par la Présidence comorienne de notre organisation et par la tenue du 5ème Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la COI.

Dans ce contexte, mon pays compte travailler en étroite collaboration avec les États membres, pour réaffirmer notre engagement envers la coopération régionale et l'action collective, et consolider les acquis des 40 ans de coopération fondée sur les principes cardinaux du Droit international.

Nous devons continuer à travailler ensemble, pour promouvoir une croissance économique durable, protéger la biodiversité unique de notre région et saisir les opportunités de croissance et de prospérité qui s'offrent à notre région.

Ainsi, au moment où nous célébrons le 40ème anniversaire de notre organisation, nous devrions continuer à honorer la vision et le dévouement de nos membres fondateurs, en rappelant que l'Indianocéanie puise son originalité dans les valeurs fondamentales de solidarité, d'unité et de proximité.

C'est en défendant sans relâche, les principes de la coopération régionale, de la solidarité et du développement durable, et en poursuivant notre travail commun, que nous atteindrons nos objectifs communs, et plus particulièrement une Commission de l'océan Indien plus unie, plus solidaire et plus prospère.

UN SURSAUT D'ESPÉRANCE

Message de
S.E.M. Emmanuel MACRON
Président de la République française



Voilà maintenant quatre décennies, la France et ses voisins de l'océan Indien, ont choisi, en fondant la Commission de l'océan Indien, de donner corps à l'amitié et à la communauté de destin entre nos îles. Ainsi nous sommes-nous unis pour dialoguer au service de valeurs communes : la paix, la liberté, la fraternité des peuples.

Nous partageons plus qu'une Histoire commune. Nous unissent aussi des liens humains qui façonnent encore nos imaginaires comme la réalité de ces îles et ces archipels : la Francophonie, dont je salue la vivacité dans toute la zone de l'*Indianocéanie*, la culture des rivages, la connaissance intime des enjeux liés à l'insularité.

Nous unit aussi la conscience de devoir relever ensemble des défis communs. Je pense en particulier à la sécurité, sous toutes ses formes, maritime, sanitaire, ou alimentaire, mais aussi à notre exposition aux effets du changement climatique et aux épisodes cycloniques.

Quarante ans plus tard, la France entend célébrer cette œuvre commune mais surtout faire de ce rendez-vous un moment de sursaut et d'espérance.

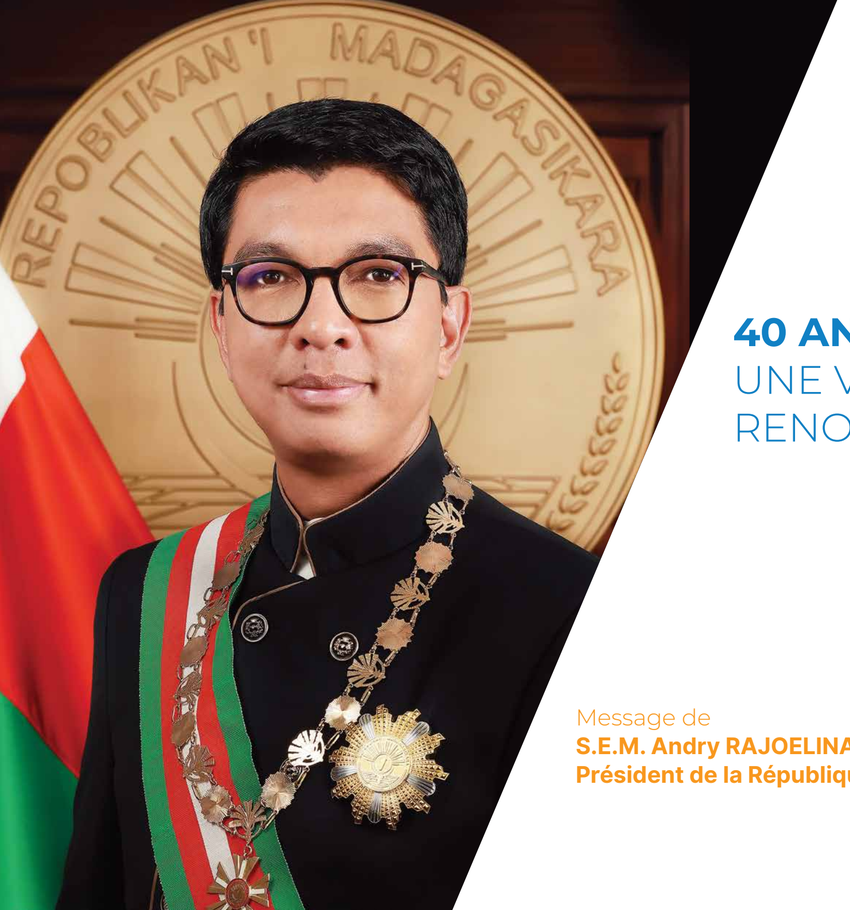
Bâtissons sur ce que nous avons construit ensemble et qui représente un motif de fierté : ces projets de coopération réalisés grâce aux investissements de la France et de notre Europe en faveur de la sécurité et la sûreté maritimes, la protection de l'environnement et des écosystèmes côtiers, de la santé, de l'économie bleue et la gestion des pêches, de la gestion des catastrophes naturelles ainsi que la gouvernance.

Poursuivons ces efforts aux côtés des services de l'Etat, de nos forces armées, de nos associations, de nos collectivités ultramarines dont je salue l'engagement, pour concourir aux grands projets structurants de la COI.

Continuons à faire vivre cet esprit d'amitié. J'appelle à bâtir ensemble, avec toutes les îles du sud-ouest de l'océan Indien, une région prospère, fraternelle, solidaire, et francophone, pour les quarante prochaines années et au-delà. Pour cela, toutes les îles de notre Indianocéanie francophone devraient pouvoir prochainement renforcer au sein de la COI, notre prospérité partagée ainsi que notre capacité à répondre à nos défis communs.

La France est unie et disponible pour œuvrer à l'intérêt général dans l'océan Indien. Fidèle à son ambition de coopération et d'amitié, riche de ses territoires ultramarins de la Réunion et de Mayotte, elle entend dire avec force et respect que l'heure est à l'invention d'un avenir partagé.

Aux proportions de cet océan, une part significative du destin du monde se joue. Communauté de langues, d'imaginaires, d'émerveillement, de création et d'engagement, notre *Indianocéanie* porte cette espérance.



40 ANS DE LA COI : UNE VISION RENOUVELÉE

Message de
S.E.M. Andry RAJOELINA
Président de la République de Madagascar

À 40 ans, c'est un moment de célébration, de bilan et de réflexion. Grâce à l'expérience et la maturité acquises, nous apprécions ce que nous avons accompli et nous regardons l'avenir avec des ambitions renforcées et une vision renouvelée.

Nous célébrons ensemble les 40 ans d'histoire, de solidarité et de coopération bâtis par les îles sœurs du Sud-Ouest de l'océan Indien. Ces quatre décennies symbolisent une réussite collective et un renouvellement de notre unité face aux défis communs. La spécificité de l'Indianocéanie, son insularité et le destin partagé de ses États membres sont au cœur de nos actions.

La Commission de l'océan Indien (COI) a réussi à se créer une identité unique, devenant la seule organisation en Afrique composée uniquement d'îles. Ses programmes répondent aux besoins spécifiques de ses 33,5 millions d'habitants. Elle a su bâtir sa crédibilité, son attractivité et démontrer son utilité au service du développement durable.

Une nécessité d'agir ensemble

Face aux défis multiformes et croissants - dérèglement climatique, catastrophes naturelles, crimes transnationaux organisés, dégradation de la biodiversité, pandémies, pauvreté - nous devons agir avec plus de détermination, à la hauteur de nos responsabilités et engagements. Nous avons l'obligation de réussir, dans la solidarité et l'unité.

Pour Madagascar, co-auteur et co-fondateur, la COI fait partie de son patrimoine historique et diplomatique, et de sa stratégie de développement socio-économique.

Madagascar a ainsi l'honneur d'accueillir le V^{ème} Sommet des chefs d'État et de gouvernement à Antananarivo, sur le thème « La sécurité et la souveraineté alimentaires pour le développement du marché dans l'Indianocéanie ».

L'agriculture comme levier de l'avenir

La Grande Île, qui abrite 90 % des terres arables et de la population de la COI, avec ses ressources naturelles et ses 36 millions d'hectares d'espaces agricoles, souhaite dynamiser l'agriculture de la sous-région, secteur nourricier de nos populations, économies, environnement et écosystèmes.

L'objectif est de produire localement tout ce dont nos populations ont besoin.

Madagascar vise l'autosuffisance alimentaire d'ici 2028, en particulier pour le riz, en augmentant doublant voire triplant les rendements à l'hectare. Nous renforçons ainsi notre système agricole à travers la mécanisation de l'agriculture longtemps artisanale et en appuyant les agriculteurs à travers des méthodes et des semences améliorées. L'objectif est de toucher les trois niveaux de production : au sein des familles agriculteurs, composant les 80 % de la population malagasy ; auprès des jeunes agripreneurs, avenir du secteur ; et des industriels, moteurs de l'économie.

Pour l'ensemble des pays membres de la COI, une stratégie agricole régionale est essentielle. Elle soutiendra la production, garantira la sécurité alimentaire, renforcera la résilience, protégera l'environnement et encouragera le développement socio-économique.

Nous devons également favoriser les échanges commerciaux intrarégionaux pour réduire notre dépendance aux importations alimentaires en provenance de pays éloignés.

Une coopération régionale renforcée

Sous la Présidence malagasy, l'adoption du Plan de Développement Stratégique 2023-2033 de la COI, renforce cette coopération économique et commerciale. Et lors du V^{ème} Sommet à Antananarivo, nous poserons les bases pour les 40 années à venir.

Nous devons aussi consolider les 40 ans d'actions en poursuivant nos efforts pour protéger nos ressources naturelles, sécuriser nos océans, préserver nos écosystèmes et faire face ensemble aux catastrophes naturelles.

En parallèle, avancer l'agenda d'une transition énergétique juste et inclusive est indispensable car sans énergie, aucun développement réel n'est possible.

Soutien à la jeunesse et aux entrepreneurs

La jeunesse, qui représente entre 45 % et 65 % de nos populations, occupe une place centrale dans la dynamique qui est mise en place. Elle est pleinement intégrée aux programmes de la COI, en tant que volet transversal, aux côtés de l'égalité de genre.

Il est désormais essentiel d'amorcer le soutien et l'accompagnement de nos jeunes entrepreneurs, qui sont des acteurs clés de l'innovation.

Plus loin, ensemble

Aujourd'hui, la solidarité et la coopération sont plus qu'indispensables. Notre force réside dans notre capacité à continuer à travailler ensemble, entre États membres et avec nos partenaires.

Notre objectif demeure inchangé : œuvrer pour un développement durable et équitable, au profit de nos populations.

« Nos voix nous portent plus haut et plus loin ensemble »

Puisse notre organisation grandir et se renforcer encore pour les 40 prochaines années. Vive la solidarité régionale, vive la COI !

CONTINUER À COOPÉRER AVEC DÉTERMINATION

Message de
S.E. Dr. Navinchandra RAMGOOLAM, GCSK, FRCP
Premier ministre de la République de Maurice



Depuis sa création en 1982 par la Déclaration de Port-Louis, la Commission de l'océan Indien (COI) s'est imposée comme un pilier de solidarité pour les États insulaires de la région. Face aux défis globaux et géopolitiques actuels, il est plus que jamais crucial de renforcer cette solidarité pour assurer la sécurité et le bien-être de nos peuples.

Voilà un peu plus de dix ans depuis notre dernier Sommet à Moroni en 2014. Il me plaît de rappeler ici que j'ai eu l'insigne honneur et le privilège de diriger la délégation mauricienne au Sommet de La Réunion en 1999, de Madagascar en 2005 et de Moroni en 2014. C'est donc avec un immense plaisir que je me trouve une nouvelle fois à la tête de ma délégation au Sommet d'Antananarivo en 2025.

Au-delà de la satisfaction personnelle que j'éprouve en participant à ce Sommet, ma présence témoigne de l'engagement constant de Maurice dans notre quête collective pour favoriser une intégration effective et agissante de notre région, pour son avancement et pour le plus grand bien de nos peuples.

Maurice a le privilège d'abriter depuis 1989 le Secrétariat de la Commission de l'océan Indien. Nous avons, collectivement et solidairement, parcouru un long chemin au cours de ces quarante dernières années. Il est tout à fait approprié, plus de quatre décennies après la signature de l'Accord de Victoria en 1984, de dresser un état des lieux.

Dans ce contexte, il est mon souhait ardent que nous innovions et que nous sortions des sentiers battus pour que la COI aborde une nouvelle phase de son évolution, compte tenu de la complexité des défis mondiaux. Nous ne pouvons pas nous voiler la face ! Plus que jamais, alors que nous subissons les effets du changement climatique, alors que pèsent les défis liés à la biodiversité et à la pollution, il revient à nos pays de poursuivre et d'accentuer notre cohésion afin de porter plus haut nos revendications sur le plan international.

L'océan Indien, en tant que carrefour commercial et culturel reliant plusieurs continents, joue un rôle stratégique sur l'échiquier mondial. Nous assumons pleinement notre responsabilité en renforçant la sécurité maritime pour lutter contre la piraterie, le trafic de drogue et d'autres délites transfrontaliers. Malgré nos ressources limitées, il est essentiel de protéger cet espace vital pour notre économie et notre subsistance.

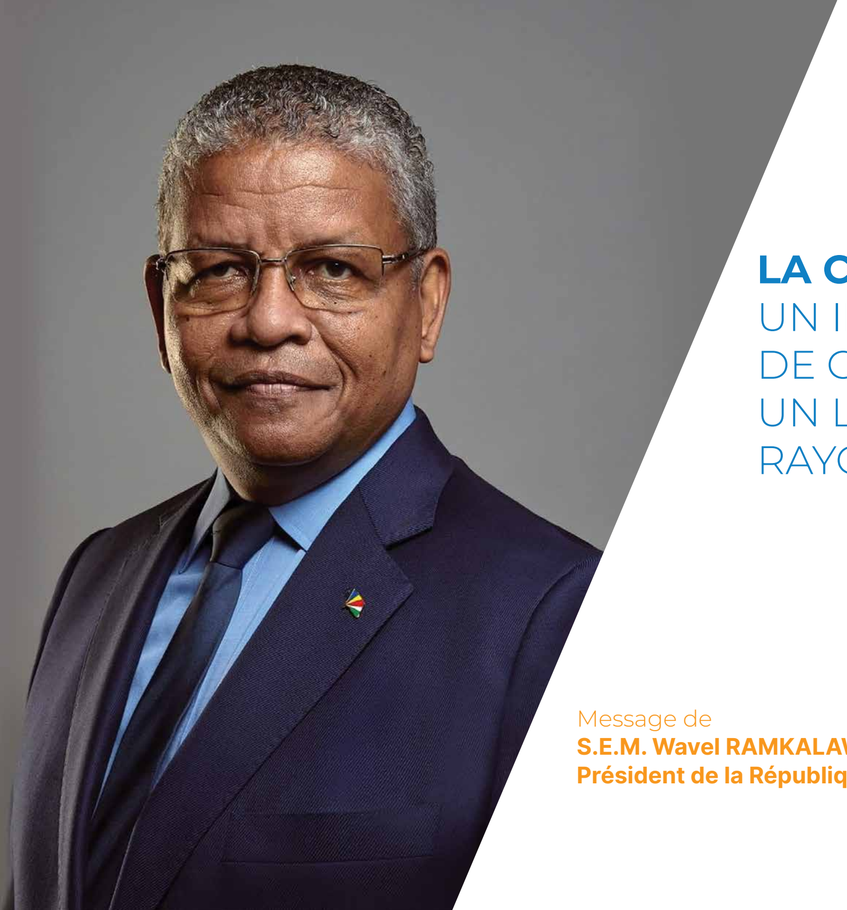
Nos îles, liées par les eaux de l'océan Indien, partagent non seulement une histoire commune, mais aussi les conséquences dramatiques du changement climatique. Nos Nations, bien que peu responsables de cette crise, subissent des cyclones dévastateurs comme Belal, Chido et Garance, causant des pertes humaines et des destructions infrastructurelles. Notre Sommet doit nous permettre de mieux coordonner nos efforts pour reconstruire et nous préparer à atténuer les impacts futurs.

Cependant, notre sécurité ne se limite pas à une gestion efficace des affres liées aux catastrophes naturelles. La sécurité alimentaire est aujourd'hui au cœur de nos préoccupations. C'est un impératif pour garantir notre souveraineté régionale. À Maurice, nous avons toujours défendu l'importance d'un commerce intrarégional renforcé des produits agricoles et agroalimentaires. Face aux incertitudes économiques et climatiques, il devient urgent d'adopter une approche régionale pour assurer une alimentation durable à nos populations.

Il est évident que la sécurité alimentaire ne peut être atteinte sans une coopération accrue entre nos gouvernements. Nous devons aller au-delà des besoins immédiats et planifier pour l'avenir. Cette démarche implique non seulement d'atténuer les effets des catastrophes climatiques sur nos productions agricoles mais aussi de diversifier nos sources alimentaires et de protéger notre biodiversité.

Je suis convaincu que notre action collective peut faire une réelle différence. La COI doit continuer à évoluer pour relever les défis complexes de notre époque, en intégrant la sécurité alimentaire, la protection de l'environnement et le développement de l'économie bleue dans son agenda.

Depuis 1982, nous avons parcouru un long chemin mais le combat pour la sécurité alimentaire et la résilience de nos îles doit se poursuivre avec détermination. Notre solidarité est notre force. Il est impératif que cet idéal de rassemblement perdure pour garantir l'avenir de nos populations et des générations futures.



LA COI : UN INSTRUMENT DE COOPÉRATION, UN LEVIER DE RAYONNEMENT

Message de
S.E.M. Wavel RAMKALAWAN,
Président de la République des Seychelles

C'est en allant vers la mer que le fleuve reste fidèle à sa source, disait Jean Jaurès. Cette métaphore illustre parfaitement le chemin parcouru par la Commission de l'océan Indien au cours des 40 dernières années. Depuis la Déclaration de Port-Louis et l'Accord de Victoria, nos États insulaires du Sud-Ouest de l'océan Indien ont su transformer leur insularité en force grâce à une coopération régionale fondée sur la solidarité et le développement durable. L'action de la COI s'est déployée dans divers domaines, de la sécurité sanitaire et maritime à l'entrepreneuriat et la culture, en restant fidèle à la vision des pères fondateurs.

Le Sommet d'Antananarivo, 5ème Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la COI, marque la fin d'un cycle de célébrations et ouvre une nouvelle étape reposant sur trois axes majeurs : une plus grande autonomie, une connectivité renforcée avec le reste du monde et une participation active aux débats mondiaux. Dans un contexte international marqué par le retour des rivalités entre grandes puissances et l'aggravation du changement climatique, il est essentiel de réaffirmer notre engagement envers les principes fondateurs de la COI et de les adapter aux enjeux contemporains.

La mer vers laquelle nous tendons est d'un monde plus juste, moins miné par les inégalités et les conflits, où les menaces existentielles, comme le changement climatique et les risques nucléaires, seraient mieux maitrisées. Forts de notre expérience en coopération régionale, nous avons un rôle à jouer pour bâtir ce monde. Nous avons déjà sensibilisé la communauté internationale aux spécificités des petits États insulaires en développement et devons poursuivre sur cette lancée, notamment en matière de prévention des pandémies, de lutte contre le crime organisé transfrontalier et contre le changement climatique.

Pour relever ces défis, il est crucial de concentrer nos efforts sur des priorités stratégiques telles que l'opérationnalisation de l'indice multidimensionnel de vulnérabilité et une meilleure représentation au sein d'organisations comme l'Union africaine. En renforçant notre action régionale, nous contribuerons à un monde plus équilibré et solidaire. Notre lutte commence chez nous : en œuvrant pour une région plus intégrée, solidaire et résiliente, nous participons à la transformation du monde.

En ce 40ème anniversaire de la COI, nous rendons hommage à tous ceux qui ont contribué à son développement : décideurs politiques, Secrétaires généraux, fonctionnaires et personnels engagés, convaincus que la coopération régionale est un levier de progrès pour nos îles. La COI est aussi une mémoire. Nous nous souvenons des Seychelles, de Maurice et de Madagascar, qui furent les premiers à proclamer leur identité commune et leur volonté de coopération. Trois ministres visionnaires – Jean Claude de l'Estrac, Dr Maxime Ferrari et Christian Rémi Richard – ont posé les bases de cette collaboration en adoptant la Déclaration de Port-Louis en 1982 qui a ouvert la voie à la formalisation de la COI en 1984 par l'Accord de Victoria. Les Comores et la France/Réunion l'ont rejointe en 1986, renforçant son assise régionale.

Aujourd'hui, nous mesurons le chemin parcouru. En quarante ans, la COI est devenue bien qu'une simple organisation régionale : elle incarne une philosophie, une stratégie de développement pour les petits États insulaires, un espace de dialogue et de solidarité reconnu sur la scène internationale. Son rôle est salué par de nombreux partenaires – l'Union européenne, la Chine, l'ONUE, l'Inde, l'OIF, le Japon, l'Ordre de Malte, entre autres – avec lesquels elle a su tisser des relations fructueuses.

L'avenir de la COI s'annonce prometteur. Le Sommet d'Antananarivo marquera une étape décisive vers des relations plus prospectives, ancrées dans les valeurs partagées et une solidarité renforcée. En renouvelant notre engagement envers une Indianocéanie de paix et de prospérité, nous traçons la voie vers un avenir radieux pour nos îles et leurs habitants. Ensemble, poursuivons cette dynamique pour un océan indien solidaire et florissant !



UNE ORGANISATION
AU SERVICE DU BIEN COMMUN EN INDIANOCÉANIE










UNE COMMISSION PETITE PAR LA TAILLE
MAIS AMBITIEUSE PAR CHOIX

L'idée d'une organisation régionale propre aux îles du Sud-Ouest de l'océan Indien germe dans les années 1970. Les conférences et rencontres des partis dits « progressistes » du Sud-Ouest de l'océan Indien constituent des jalons pour un rapprochement des îles de la zone.

Ce sera finalement au tournant des années 1980 que l'étape politique et institutionnelle franchit une étape. À l'initiative du ministre des Affaires étrangères de Maurice, Jean Claude de l'Estrac, les chefs de la diplomatie de Madagascar, Christian Rémi Richard, et des Seychelles, Maxime Ferrari, se retrouvent à Port-Louis, capitale de l'île Maurice, pour « traduire en réalités concrètes leur volonté commune de coopération, d'identifier les domaines de coopération prioritaires et de proposer un cadre institutionnel dans lequel devra s'exprimer cette coopération ». À l'issue de trois journées de travaux, les ministres des Affaires étrangères de Madagascar, de Maurice et des Seychelles adoptent le 21 décembre 1982 la Déclaration de Port-Louis. C'est la naissance de la Commission de l'océan Indien. Quelque 12 mois plus tard, le 10 janvier 1984 aux Seychelles, les trois pays fondateurs établissent formellement l'organisation par la signature de l'Accord général de coopération, dit « Accord de Victoria ».

Dès les débuts de la COI, les trois pays fondateurs prévoient l'élargissement naturel de l'organisation à d'autres îles de la région. C'est chose faite en 1986 avec l'adhésion des Comores et de la France au titre de La Réunion.

En quarante ans, la COI a bien changé. D'une « structure légère » pilotée par « un organisme permanent de liaison chargé de la coopération et de la correspondance » établi auprès d'une administration nationale de chacun des États membres, elle s'est muée en une organisation intergouvernementale de solidarité et de proximité dont les actions couvrent aujourd'hui presque tous les Objectifs de développement durable.

La COI a pour mission de « coordonner une action collective diversifiée et inclusive au bénéfice des États membres et promouvoir leurs spécificités insulaires et leurs intérêts communs à l'échelle régionale et internationale ». Ainsi, la COI est une organisation intergouvernementale de coopération au service de ses États membres. Elle ne se substitue pas aux prérogatives des États membres, elle n'est ni une union politique, ni une communauté économique régionale, ni une banque de développement.

Alors, la COI, c'est quoi ? Que fait-elle ?

La COI est une « commission technique paritaire de rang ministériel » dont l'instance décisionnelle est le Conseil des ministres de la COI qui réunit les chefs de la diplomatie de ses États membres. Elle anime une coopération régionale diversifiée en faveur du développement durable de l'Indianocéanie dans les secteurs décidés par ses États membres. Elle intervient dans les domaines où l'action collective constitue une valeur ajoutée. La COI est ainsi l'expression institutionnelle, technique et opérationnelle de la volonté de coopérer de ses États membres. Cette volonté de coopération prend forme autour d'initiatives régionales ou de projets de coopération élaborés et pilotés par la COI en collaboration avec la communauté des partenaires, aux premiers rangs desquels figurent l'Union européenne, l'Agence française de développement, le Systèmes des Nations unies ou encore la Banque mondiale, entre autres.

Depuis 1987, la COI a mis en œuvre plus de 70 projets de coopération pour un montant total de plus de 420 millions d'euros. Elle est donc une force de mobilisation de ressources indéniable pour conduire des actions dans les domaines de la gestion durable des ressources et milieux naturels, de la biodiversité, de l'adaptation au changement climatique et de la météorologie, de la santé, de la sécurité maritime, de l'éducation à l'environnement ou encore de l'agroécologie.

LA COI EN CHIFFRES

5
États membres
Union des Comores
France/ Réunion
Madagascar
Maurice
Seychelles

33,5
millions d'habitants
dont près de 50 % de jeunes de moins de 25 ans

5,5
millions km² de zones économiques exclusives.
C'est un océan en partage, un bien commun à préserver, à sécuriser et à gérer durablement

+70
programmes et initiatives de coopération
depuis 1987 dont certains couvrent jusqu'à 20 pays d'Afrique orientale et australe !

420
millions € de financements mobilisés
au profit de la région depuis sa création

10
partenaires techniques et financiers
qui soutiennent les actions de coopération de la COI

7
observateurs
auprès de la COI, statut créé en 2016 et octroyé à la Chine (2016), l'Union européenne, l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Ordre souverain de Malte (2017) et à l'Inde, au Japon et aux Nations unies (2020)

La COI agit comme facilitateur du développement, comme un soutien à ses États membres. Au fil des années et de son évolution, elle a su faire la démonstration de son utilité concrète (voir chapitre « 40 ans d'actions, de résultats et d'impacts »)

La COI joue un rôle en appui et en complément des actions entreprises au niveau national, elle est une force de mobilisation de partenariats et de ressources pour faire face au défi climatique, diminuer les risques, améliorer la sécurité et la qualité de vie des Indianocéaniens. Bien entendu, il est toujours possible de faire plus et mieux. C'est dans ce sens que la COI est engagée dans une dynamique d'évolution institutionnelle pour gagner en efficacité et en force d'entraînement.

En quarante ans, la COI a traduit en actions les vœux exprimés dans la Déclaration de Port-Louis. Elle s'est affirmée comme un acteur incontournable du paysage régional et comme le porte-voix naturel des îles d'Afrique, au-delà de ses seuls États membres. Elle continuera d'être l'outil premier d'une solidarité agissante. Elle restera, tant que le souhaiteront ses États membres, l'expression institutionnelle d'une Indianocéanie en partage, vulnérable par nature mais ambitieuse par choix.



Le saviez-vous ?

La géographie de la COI est d'abord celle de ses États membres. Mais, au travers de programmes de coopération et tenant compte de sa singularité en tant qu'unique organisation intergouvernementale d'Afrique exclusivement insulaire, la COI a vu son rayonnement dépasser très largement les frontières de ses seuls cinq États membres. En effet, la COI a mis en œuvre des programmes de pêches, de sécurité maritime, d'environnement ou encore d'économie circulaire qui ont couvert jusqu'à une vingtaine de pays d'Afrique orientale et d'Afrique australe. Cela s'explique par l'architecture du Fonds européen de développement par laquelle des financements destinés à la grande région de l'Afrique orientale et australe et océan Indien étaient gérés par la COI. Cela a permis à la COI se nouer, dans le même temps, un dialogue institutionnel et des collaborations techniques avec des organisations comme l'IGAD et l'EAC ainsi que de confirmer le partenariat avec le COMESA. Si certains projets de la COI couvraient les pays continentaux de Djibouti à la Tanzanie ou de l'Angola au Mozambique, d'autres sont ont ouverts les horizons de la COI jusqu'aux îles africaines de l'Atlantique : Cap Vert, Guinée Bissau, Sao Tome et Principe ! Et, ce faisant, la COI s'est également imposée comme le porte-voix des États insulaires africains et comme le soutien privilégié de la Commission des États insulaires d'Afrique sur le climat.

LES GRANDES DATES DE **LA COI**

1982



La COI est créée par la Déclaration de Port-Louis.

1984

La COI est formellement établie par l'Accord de Victoria.



1986

Les Comores et la France, au titre de La Réunion, adhèrent à la COI. C'est l'occasion d'organiser la première réunion du Comité des Officiers permanents de liaison.

1987

Lancement des premiers projets de la COI sur les télécommunications aux Comores et l'artisanat.

1989



Les États membres signent un protocole additionnel à l'Accord de Victoria créant le Secrétariat général de la COI à Maurice. Robert Scheiber mis à disposition par la Commission européenne en est le premier administrateur avant que Henri Rasolondraibe de Madagascar soit nommé 1er Secrétaire général de la COI avec une équipe de 9 personnes.

1991

Premier Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la COI à Madagascar.



1992

Sommet de la Terre à Rio : l'environnement devient l'un des domaines phare de la coopération régionale.

1993



Le Seychellois Jérémie Bonnelame est nommé Secrétaire général.

1997

Caabi Elyachroutu Mohamed, des Comores, est nommé 3ème Secrétaire général.

1999



Deuxième Sommet de la COI à La Réunion.

2000

La défense des intérêt insulaires est promu au rang des priorités, notamment en vue de la 2ème Conférence des Nations unies sur les petits États insulaires en développement à Maurice en 2005.

2001

Wilfrid Bertile de La Réunion est nommé Secrétaire général.

2004

La Malgache Monique Andreas Esoavelomandroso est la première – et unique !- femme à être nommée Secrétaire générale.

2005



Troisième Sommet de la COI à Madagascar.

2005

Les États membres de la COI réaffirment leurs ambitions économiques et renforcent le dialogue avec le secteur privé notamment à l'occasion du premier forum économique des îles de l'océan Indien organisé avec le soutien de la COI.

2008



Callixte d'Offay, diplomate seychellois, est nommé Secrétaire général.

2009

Lancement des premières actions de restructuration de l'organisation.

2012

Jean Claude de l'Estrac, père fondateur de la COI en 1982, est le premier Mauricien à devenir Secrétaire général. Le siège de la COI, jusqu'alors situé à Quatre-Bornes, est relocalisé au coeur de la ville nouvelle d'Ébène, sur un site unique permettant d'accueillir les équipes du Secrétariat et celles des projets de la COI.

2013



Adoption du premier Plan de Développement Stratégique.

2014

Quatrième Sommet de la COI aux Comores.



2016

La Chine est le premier pays à obtenir le statut d'observateur auprès de la COI. Hamada Madi, des Comores, est nommé Secrétaire général.

2017

L'Union européenne, partenaire historique de la COI, l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Ordre souverain de Malte obtiennent le statut d'observateur auprès de la COI.

2018



La COI prend la présidence du Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes somaliennes, confirmant son rôle de premier plan en faveur de la sécurité maritime dans le Sud-Ouest de l'océan Indien. Le deuxième Plan de Développement Stratégique est adopté.

2019

La Déclaration de Moroni sur l'avenir de la COI est adoptée à l'issue d'une retraite ministérielle aux Comores.



2020

L'Inde, le Japon et les Nations unies accèdent au statut d'observateur auprès de la COI. Vêlayoudom Marimoutou est nommé Secrétaire général sur proposition de la France.

2023

La COI adopte son troisième Plan de Développement Stratégique.

2022 2024



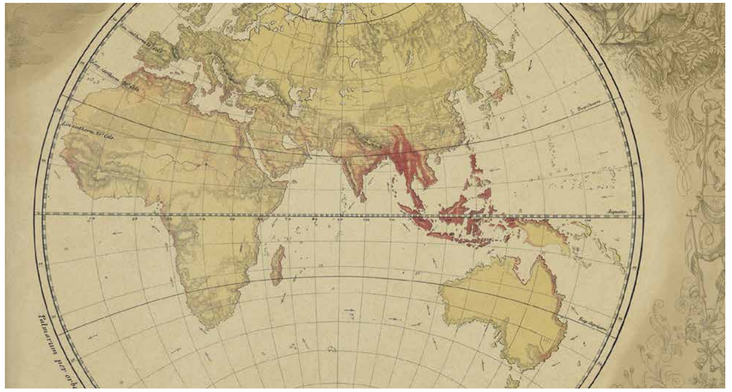
La COI célèbre les 40 ans de la Déclaration de Port-Louis et de l'Accord de Victoria.

POURQUOI **L'INDIANOCÉANIE ?**

Au commencement, il y a des îles nées du fracas de terres qui s'écartèlent. Jetées au large de la côte orientale du grand continent africain, elles sont désertes. Partout, la nature règne, luxuriante, riche d'une faune et d'une flore uniques.

L'aventurisme de navigateurs illustres ou anonymes fait entrer progressivement dans l'histoire ces bouts de terres isolés. À leur voisinage géographique répondent alors des filiations humaines inattendues.

Dans ce bassin du sud-ouest de l'océan Indien, ce sont bien les migrations – immémoriales aux Comores et à Madagascar ou plus récentes dans les Mascareignes et aux Seychelles – et surtout l'enracinement de ces hommes et de ces femmes venus d'Afrique, de l'Asie « austronésienne », de Perse et de la péninsule arabique, d'Europe, d'Inde et de Chine qui ont fondé une aire culturelle à nulle autre pareille. Le terreau fertile de cette région plurielle est irrigué des souvenirs mêlés des colonisations française et britannique, de l'esclavage et de l'engagisme, des vivaces ancestralités, des royaumes et sultanats d'antan, du foisonnement des langues et des rites. Aujourd'hui, cet ensemble d'îles porte en lui un ardent désir de vivre-ensemble et de s'insérer dans le vaste monde.

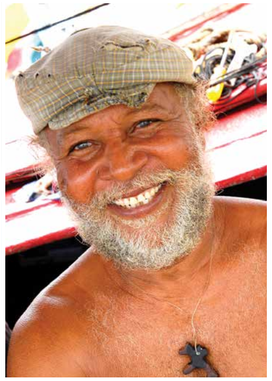


Cette région bâtie sur un même socle, qui s'étire de Moroni à Port-Mathurin, de St Denis à Victoria et d'Antananarivo à Port-Louis, c'est la nôtre. Elle porte un nom : l'Indianocéanie. À la Commission de l'océan Indien, c'est par ce toponyme que nous nous signifions à nous-mêmes et que nous disons notre existence au monde.

L'Indianocéanie, c'est d'abord une géographie insulaire et océanique. S'arrêter à cette acception reviendrait à ignorer ce qu'est l'Indianocéanie dans son essence, ce qui la distingue et ce qui l'anime - dans son sens premier, ce qui lui insuffle une âme.

Au premier congrès des historiens et archivistes de l'océan Indien en avril 1960 à Antananarivo, le Mauricien Camille de Rauville a été le premier à formuler l'idée d'un « *nouvel humanisme au cœur de l'océan Indien* » au travers d'une communication intitulée « l'Indienocéanisme (sic) et l'histoire de l'océan Indien ». Ce qu'il reformule comme « indianocéanisme » est le produit de notre métissage psychique et biologique perceptible dans la littérature francophone de nos pays. « *Sous ce néologisme, j'ai présenté ces parentés de sensibilité, de mœurs, de tendances dont les racines sont sous-jacentes à la vie de l'âme, à la communauté des peuples vivant géographiquement côte à côte ou s'amalgamant au cours de leur vie en commun : des Mascareignes, de Madagascar les ramifications s'étendant à travers tout l'océan Indien* », explique-t-il alors (Yvan Combeau, océan Indien et Indianocéanie. Outre-Mers, N° 402-403, 2019).













De Rauville entame ainsi une réflexion sur les identités insulaires de l'océan Indien et y découvre « *des caractéristiques propres à ces terres reliées depuis un, deux ou trois siècles en un archipel où les diversités ne contrecarrent point les convergences* ». *Il parle alors d'une « recivilisation par fusions telluriques aux îles tropicales par le moyen du métissage, des langues et des religions malgaches, orientales et chrétiennes s'imprégnant réciproquement, des mœurs rapprochées ou communes, de conceptions de la vie ». Vasile Tara et Jean-Claude Woillet (TARA V., et WOILLET J-C., Madagascar, Mascareignes et Comores, Paris : Société continentale d'éditions modernes illustrées, 1969) écrivent quelques années plus tard que « les îles et archipels de l'océan Indien occidental [...] ne sont pas des morceaux d'Afrique, d'Asie ou d'Europe, mais des contrées ayant une vie propre, où des peuples originaux sont nés et ont affirmé au monde, tout au long de l'histoire, leur personnalité* ». Cet indianocéanisme, en tant que singularité géoculturelle, a aussi nourrit, en d'autres termes parfois, les pensées ou la poétique des auteurs de langue française de nos pays : Jules Hermann, Jean-Georges Prosper, Jean Albany, Gilbert Aubry...

C'est cet esprit humaniste, fièrement îlien et naturellement ouvert aux mondes, que la Commission de l'océan Indien promeut en nommant notre région.

Soucieuse d'extirper de nos inconscients cet héritage et plus encore déterminée à porter notre destin commun, la Commission de l'océan Indien a organisé, en juin 2013 à Mahébourg, un colloque, le premier du genre, sur « l'Indianocéanie, socle et tremplin de notre devenir ». Universitaires, écrivains, historiens, géographes, journalistes, architectes, entre autres, ont cherché ensemble à dessiner les contours de l'Indianocéanie. Cet exercice inédit a eu plusieurs résultats : d'abord, la publication par la COI des actes du colloque de 2013 puis la parution d'un ouvrage « Patrimoines partagés » sous la direction du Professeur Jean-Michel Jauze qui a mobilisé équipe pluridisciplinaire d'une centaine de personnes ressources ! Ensuite, au-delà de la seule COI, la réflexion s'est poursuivie sous la forme d'un colloque « Définis-moi l'Indianocéanie » organisé par l'Université de La Réunion en 2017, de recherches en sciences humaines portées par des étudiants comme par des chercheurs de la région et au-delà. Surtout, le terme « Indianocéanie » a trouvé sa place dans les discours de décideurs politiques, dans les médias et, certes plus rarement, dans l'esprit de citoyens de nos îles.

Si le terme « Indianocéanie » et ses déclinaisons –Indianocéanien(ne), indianocéanisme – s'instillent dans nos réflexions et dans notre parler, il reste à espérer l'adoubement par les lexicologues francophones de ce mot pétri d'une charge identitaire singulière et assumée signalant à qui voudrait le comprendre notre enracinement et notre appartenance à une région où la rencontre – improbable ! – d'influences multiples a créé un écosystème rare et foisonnant. Une région à la confluence des mondes.

**texte adapté et actualisé de la préface de « Patrimoines partagés », COI, 2015*



40 ANS D'ACTIONS, **DE RÉSULTATS ET D'IMPACTS**

En quatre décennies, la COI a vu son champ d'intervention s'élargir pour toucher la quasi totalité des Objectifs de développement durable. La COI anime une coopération solidaire, effective et diversifiée comme en témoignent les quelques résultats, initiatives, accompagnements et impacts dans les pages qui suivent.

DIPLOMATIE, STABILITÉ ET SÉCURITÉ

1 La voix des îles.

La COI est la seule organisation insulaire d'Afrique. Elle porte la voix de ses États membres mais aussi des autres îles d'Afrique (Cap Vert, Sao Tome et Principe, Guinée Bissau...).

Lors du Sommet des Nations unies sur les petits États insulaires en développement (PEID) de 2005 à Maurice, la COI a été désignée comme coordonnatrice du groupe des îles d'Afrique, Méditerranée, océan Indien et mer de Chine méridionale (AIMS). Elle a ainsi poursuivi le plaidoyer en faveur de la reconnaissance des vulnérabilités des PEID qui a culminé, en 2015, par la reconnaissance par l'Union européenne d'un traitement différencié au bénéfice des PEID dans une déclaration commune signée à la COP21.

À ce jour, la COI continue de porter la voix des îles dans les foras régionaux et continentaux comme à la 4ème Conférence des Nations unies sur les PEID d'Antigua-et-Barbuda en 2024. Elle apporte ses appuis dans les négociations sur le climat ou encore auprès de la Commission des îles d'Afrique sur le climat sous l'égide de l'Union africaine et présidée par les Seychelles.

Ce plaidoyer, porté avec constance par la COI, permet de faire valoir les besoins spécifiques des îles, notamment dans les dynamiques d'intégration régionale en Afrique avec la mise en place de la zone de libre-échange continentale africaine.

2 Stabilité.

La COI n'est pas une organisation politique comme la SADC. Néanmoins, elle a su démontrer sa valeur ajoutée dans des situations de tension.

À plusieurs reprises, la COI a été sollicitée. Elle s'est notamment investie, auprès de l'Union africaine et des organisations régionales d'Afrique orientale et australe, dans les résolutions des crises à Madagascar en 2001-2002 et aux Comores débouchant, en 2003, à un accord de réconciliation nationale sous l'égide de l'ancien président sud-africain Thabo Mbeki.

L'implication de la COI dans le processus de sortie de crise à Madagascar 2009-2013 a également été remarquée. La COI a joué le rôle d'une organisation de solidarité et de proximité : contribution des États membres au cycle électoral à hauteur d'1M€, ouverture d'un bureau de liaison, participation aux négociations et travaux du Groupe international de contact sur Madagascar. Surtout, la COI a été à l'initiative du « ni, ni », accord selon lequel les deux principaux protagonistes de la crise ne se présenteraient pas aux élections. Elle a aussi été à l'initiative d'autres propositions ayant permis à Madagascar d'organiser des élections crédibles et transparentes en 2013 et, ainsi, de renouer avec la stabilité.





3 Des institutions renforcées.

L'amélioration de la gouvernance démocratique passe, entre autres, par le renforcement des institutions et aussi l'échange d'expériences. La COI accompagne ainsi les réseaux régionaux tels que l'Association des parlementaires des États membres de la COI (APCOI) et le réseau électoral de l'océan Indien (REOI) qui réunit les organes de gestion des élections.

Ces deux réseaux permettent, d'une part, de mobiliser la diplomatie parlementaire dans la coopération régionale et pour la prévention des crises et, d'autre part, de faciliter l'échange de bonnes pratiques électorales et institutionnelles. En complément, la COI organise des formations sur la couverture électorale et parlementaire à destination des journalistes des éÉtats membres : 97 ont été formés depuis 2022.

4 Stop « No Man's Seas ».

Seul, aucun État n'est en mesure d'assurer ni la surveillance, ni la sécurité sur les vastes zones océaniques régionales qui totalisent près de 6 millions de km².

Capitalisant sur la mobilisation internationale contre la piraterie au large des côtes somaliennes, la COI, avec le soutien de l'UE, a établi une architecture régionale de sécurité maritime. En 2018, les États membres de la COI, Djibouti et le Kenya ont signé deux accords régionaux : l'un sur l'échange et le partage d'information et l'autre sur la coordination d'actions en mer. Deux centres régionaux de Fusion de l'information maritime (CRFIM) à Madagascar et de Coordination des opérations (CRCO) aux Seychelles ont été créés.

Cette architecture régionale de sécurité maritime est citée en exemple par les professionnels du secteur et des universitaires. Elle améliore significativement les capacités de surveillance, de contrôle et de répression des crimes et incidents en mer. D'ailleurs, les 20 pays du Code de Conduite de Djibouti / Amendement de Djeddah ont décidé de capitaliser sur les centres mis en place par la COI au bénéfice de la sécurité maritime dans l'océan Indien occidental et le Golfe d'Aden.

L'architecture régionale de sécurité maritime s'affirme comme un modèle de coopération opérationnelle dans les domaines clés de la défense et de la sécurité. Et elle prend une dimension panafricaine et internationale en nouant des collaborations avec les mécanismes similaires de l'Afrique occidental (Golfe de Guinée) et de l'Indopacifique.

+20 opérations coordonnées en mer

Depuis fin 2022, une **vingtaine d'opérations coordonnées** ont été menées permettant, entre autres, de **saisir plus de 3 tonnes de drogues**, de **secourir des dizaines de personnes** en mer, de **déjouer des actes de piraterie** et de maintenir un **effet de dissuasion** en mer.



5 Pollution marine.

En 2012, la COI, avec l'appui de la Banque mondiale, a remis des équipements de lutte contre les pollutions marines, dont des bouées, ainsi qu'un plan de contingence. Elle a également collaboré avec la Convention de Nairobi sur les protocoles régionaux à mettre en place. Dans le cadre du programme MASE financé par l'UE, la COI a poursuivi son appui en intégrant la réduction des risques de pollution en mer dans le champ d'intervention de l'architecture de sécurité maritime.

Il n'empêche, le risque zéro n'existe pas : le naufrage du Wakashio au sud-est de Maurice en 2020 a entrainé la plus grande pollution marine qu'a connue la région. Face à ce niveau de catastrophe, aucun pays de la zone n'est en mesure d'agir seul. Outre la solidarité exemplaire des Mauriciens, la COI est intervenue auprès des autorités mauriciennes en déployant des experts, en mobilisant les Centres régionaux de sécurité maritime et les partenaires ainsi qu'en facilitant le partage d'images satellitaires.

À la suite de cet incident, la COI a organisé en 2023 un exercice de simulation de pollution maritime à Maurice pour évaluer l'état de préparation, renforcer les mécanismes de coordination et d'intervention. Cet exercice a mobilisé près de 400 personnes des institutions nationales, des centres régionaux de sécurité maritime et des partenaires. D'autres exercices similaires de simulation, indispensables pour tester les capacités concrètes de réponse, ont été organisés par la COI à Madagascar et au Kenya.

ENVIRONNEMENT ET CLIMAT

6 Équiper pour prévenir et réduire les risques climatiques.

Dès la fin des années 1980, la COI a apporté des appuis aux services météorologiques des États membres à travers des équipements, des formations et des échanges d'informations. En outre, la COI a soutenu l'organisation des 12 forums régionaux de prévision saisonnière qui rassemble les services météo de tout le bassin du Sud-Ouest de l'océan Indien pour définir les tendances climatiques sur les moyens et longs termes, notamment sur les prévisions cycloniques. Les soutiens de la COI dans le domaine du climat sont multiples : outre des équipements (stations, radars, logiciels…), la COI facilite la formation sur des modèles climatiques en partenariat avec Météo France Réunion, renforce les capacités matérielles, méthodologiques et opérationnelles des administrations chargées de la prévention des risques de catastrophes ou encore soutient le plaidoyer des États membres aux COP sur le climat par la formation des négociateurs, le soutien à la représentation sur place ou encore des positions communes ou des échanges préalables, notamment en soutien à la Commission des États insulaires d'Afrique sur le climat. La COI collabore aussi avec les opérateurs de terrain, comme la PIROI, permettant de sensibiliser aux risques et surtout de soutenir des actions d'intervention post-catastrophe avec le réseau des Croix-Rouge et Croissant-Rouge de la région.



L'accréditation de la COI auprès du Fonds vert pour le climat en 2024 est un résultat majeur pour l'organisation et surtout une opportunité pour les États de la région. En effet, la COI peut dorénavant porter des projets d'adaptation ou d'atténuation jusqu'à 50 millions de dollars au bénéfice de ses États membres, voire d'autres entités ou pays. Cette accréditation facilite l'accès aux financements climatiques pour la région. Et cette accréditation ouvre d'autres horizons, notamment auprès du Fonds d'adaptation.

7 Protéger les aires marines.

En 2006, l'océan Indien occidental comptait 26 aires marines protégées (AMP) dont certaines ne disposaient d'aucun plan de gestion. Face à une absence de mise en réseau et d'une vision régionale commune, leur efficacité était compromise. Le Réseau des Aires Marines Protégées des pays de la COI a constitué la toute première initiative visant à renforcer la gouvernance régionale des AMP. La COI a poursuivi son soutien par des échanges de bonnes pratiques, des formations, des études d'impact permettant de renforcer la gestion des AMP essentielles pour la biodiversité marine et côtière.

8 La GIZC : un outil d'aménagement adapté aux îles.

La COI a été un acteur majeur de la promotion de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) dans la région : lancement des cadres juridiques, établissement de comités GIZC et plans d'action dans les pays, soutien à des projets portés par des ONG…

En parallèle, la COI a initié un protocole régional GIZC au sein de la Convention de Nairobi puis soutenu les négociations. Après 20 ans de plaidoyer, d'actions de terrain et d'études, le protocole GIZC de la Convention de Nairobi a été adopté le 12 septembre 2023.

Une nouvelle période s'ouvre pour la COI : la mise en œuvre du protocole GIZC dans la région pour renforcer la résilience des écosystèmes côtiers qui jouent un rôle socioéconomique majeur. La COI poursuit son plaidoyer pour que la GIZSC soit reconnue comme un outil de gouvernance et d'aménagement côtier permettant d'améliorer la résilience des écosystèmes et des populations face aux impacts du changement climatique, de l'érosion de la biodiversité ou encore des activités anthropiques.

9 Des réseaux pour nos écosystèmes.

L'échange est au cœur de tout projet de coopération. C'est pourquoi la COI s'est attachée à renforcer ou créer des réseaux régionaux techniques et scientifiques favorisant la connaissance et la surveillance des écosystèmes marins. Quelques exemples : les réseaux de suivi des tortues marines (TORSOOI), des récifs coralliens, des gestionnaires d'Aires marines protégées (WIOMPAN), des mangroves (WIOMN) ou encore des herbiers marins (WIOSN).

La COI a aussi accompagné la genèse d'un réseau régional sur l'étude des mammifères marins, le réseau IndoCet. Ce réseau, aujourd'hui autonome, est le garant du sanctuaire baleinier régional et a acquis une renommée internationale.

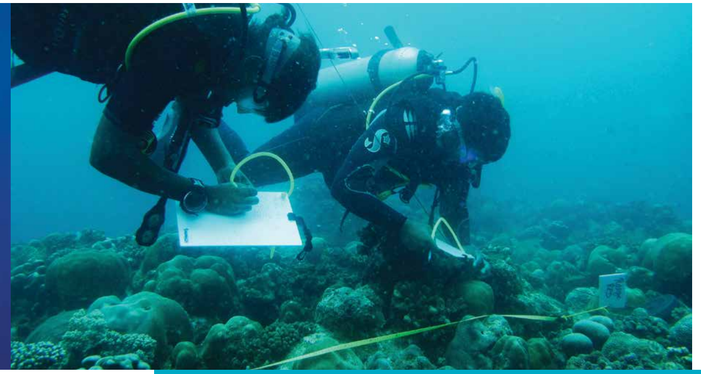
Ces réseaux régionaux favorisent les échanges d'expertises et de bonnes pratiques, dynamisent la recherche scientifique, permettent de standardiser des protocoles de collecte de données, entre autres. Surtout, ils participent très concrètement à la préservation des écosystèmes essentiels à la biodiversité régionale et, par ricochet, au bien-être des populations et au développement socioéconomique.



10 Tortues.

En 1998, la COI construit la Maison de la tortue à Itsamia (Mohéli, Comores) en collaboration avec l'Association pour le développement socioéconomique d'Itsamia (ADSEI). C'est un centre d'animation, de sensibilisation, de formation et d'information sur la protection des tortues marines et des espèces phares du Parc National de Mohéli. Chaque année, la Journée de la tortue marine est célébrée le 28 mai, date d'inauguration de la Maison de la tortue. Itsamia est reconnu comme un site majeur de ponte pour les tortues marines dans la région. En complément, la COI a pu compter sur l'expertise du centre Kélonia de La Réunion pour améliorer la connaissance et les capacités de protection des tortues marines dans la région.

Grâce à l'appui de la COI, les communautés sont sensibilisées à la préservation des espèces marines et participent à la gestion communautaire du Parc marin de Mohéli. La COI soutient également des initiatives locales de lutte contre la déforestation dans une logique intégrée de gestion des zones côtières. Les impacts successifs de la COI ont eu un impact notable avec le classement du Parc marin de Mohéli en réserve de biosphère de l'UNESCO en 2021.



11 Mieux connaitre les récifs.

Les récifs coralliens, écosystèmes marins remarquables et vitaux pour les populations côtières et insulaires, sont sous bonne surveillance grâce à un effort de collaboration scientifique régionale soutenu par la COI. Avec les soutiens complémentaires de trois projets, la COI a joué un rôle significatif dans la publication du premier rapport régional sur l'état de santé des récifs coralliens, basé sur un protocole standardisé international. Publié en 2017, ce rapport comportait des recommandations de gestion des récifs coralliens communiquées aux États membres. Ce rapport a ensuite été utilisé pour consolider le rapport mondial sur l'état de santé des récifs coralliens de 2020.

327 millions USD

C'est le montant considérable des avantages tangibles des récifs coralliens à nos économies chaque année ! En effet, les récifs fournissent une protection contre les aléas climatiques, ils participent à la sécurité alimentaire des populations, réduisent les risques d'érosion côtière et contribuent à la croissance de certains secteurs d'activité comme le tourisme.

12 Soutien aux acteurs de terrain.

128 projets de gestion intégrée des zones côtières et de préservation de la biodiversité ont été soutenus par la COI depuis 2011. Certains sont des micro-projets qui ont changé la vie de communautés entières comme la VOI St Joseph à Ste Marie (Madagascar) dont les habitants sont devenus des ardents défenseurs des mangroves… et aussi des guides touristiques dans le dédale des palétuviers. D'autres ont permis de diffuser des techniques d'agriculture durable comme sur le terroir de Moya, à Anjouan (Comores), où l'amélioration de la production est allée de pair avec la réduction de l'érosion des sols. « *Avec ces nouvelles techniques, notre productivité a augmenté. Avant, j'allais souvent à la pêche car la production agricole n'était pas suffisante pour vivre. Aujourd'hui, je n'y vais presque plus car mes parcelles me suffisent* », confiait Said Omar Assinadi à la clôture du projet ProGeCo.

Les projets locaux soutenus par la COI ont non seulement permis de mieux préserver les milieux naturels mais aussi permis aux populations locales de gagner en autonomie financière grâce à de nouvelles activités génératrices de revenus. Ainsi, aux Comores et à Madagascar, comme au Kenya et en Tanzanie, des initiatives d'algoculture, d'écotourisme ou de pisciculture ont vu le jour.



TÉMOIGNAGE

Henintsoa Sitraka Rasolofo | Chargée de Programme des Sciences exactes et naturelles, Commission nationale malgache pour l'UNESCO

« Le soutien de la COI contribue au renforcement de l'éducation environnementale à Madagascar, en formant des enseignants capables d'inspirer les futures générations à agir pour la préservation de nos plages, à travers le programme Sandwatch - KIT MAD'ErE. Dans la Région Menabe, 8 formateurs régionaux et 15 enseignants provenant de 5 établissements scolaires ont bénéficié des formations, ce qui devrait avoir un impact sur près de 500 élèves en 2025 dans le cadre du projet RECOS soutenu par l'AFD et le FFEM »

13 Éducation à l'environnement.

L'éducation est une arme de construction massive. La COI en est convaincue. C'est pourquoi l'éducation à l'environnement et les campagnes de sensibilisation sont systématiquement intégrées dans les projets environnementaux de la COI.

Avec le soutien de l'UE, la COI a développé en 2008-2010 une valise pédagogique permettant aux enseignants de quelque 100 écoles de la zone de disposer de matériels, fiches et exercices pratiques pour intégrer le développement durable dans les enseignements.

La COI a aussi activement participé à la régionalisation du réseau Eco-Schools. Ce sont des écoles qui mettent le développement durable au cœur de leur projet éducatif et pédagogique. Plus de 100 écoles sont labellisées à ce jour, plus de 25 000 élèves ont été impliqués dans les activités, 300 enseignants et 90 formateurs ont été formés. Le réseau Eco-Schools continue de s'étendre. En complément, des manuels du professeur les Objectifs de développement durable ont été produits et diffusés et des sessions de formation des personnels enseignants ont été organisées pour impliquer au mieux les jeunes dans la réalisation collective des ODD à l'horizon 2030.



La COI participe à la diffusion régionale d'initiatives de terrain, comme le programme SandWatch de l'UNESCO qui implique directement les communautés locales. Le programme Sandwatch est un processus éducatif par lequel des élèves, des enseignants et des communautés locales travaillent ensemble pour surveiller les environnements côtiers à l'aide de méthodes d'observation scientifique, identifier et évaluer les menaces et développer des approches durables pour y faire face. La COI a formé plus d'une trentaine de formateurs. Poursuivant sur cette lancée, la COI et l'UNESCO ont convenu, lors de la 4ème Conférence des Nations unies sur les PEID, de promouvoir l'outil IslandWatch qui capitalise sur le programme SandWatch en l'élargissant à l'échelle d'un milieu insulaire.

Enfin, les expressions artistiques sont aussi un moyen de sensibiliser au climat et à l'environnement. En utilisant la BD, les concours scolaires, le théâtre ou encore la musique et l'artisanat, la COI a, au fil de ses projets, sensibilisés plus de 215 000 personnes, notamment des jeunes, aux enjeux du développement durable. Par exemple, 50 écoles ont été directement impliquées dans la création d'une BD sur les défis environnementaux dans les îles qui a été partagées à 13 000 élèves. La COI a aussi facilité l'itinérance d'un spectacle sur les énergies durables à Madagascar et aux Comores ou encore organisé 30 concours scolaires sur les écosystèmes côtiers et le développement durable (dessins, rédaction, films…).

SANTÉ

14 Le bras santé de l'Indianocéanie.

L'épidémie de chikungunya en 2006 a été un électrochoc. La région est vulnérable face aux risques épidémiques. Pour prévenir les risques et riposter, la COI a mis en place le réseau de Surveillance épidémiologique et de gestion des alertes ou SEGA - One Health.

Ce réseau, soutenu depuis sa création par l'AFD et depuis 2020 par l'UE, rassemble plus de 500 professionnels de santé humaine, animale et environnementale des États membres de la COI. Il se penche sur les maladies infectieuses, vectorielles et non-transmissibles, renforce les capacités de surveillance, de diagnostic, de riposte et de prise en charge.

La coopération en santé est concrète et prend plusieurs formes. En voici quelques exemples :

Le réseau SEGA - One Health de la COI a contribué à la riposte contre la fièvre aphteuse en 2016 à Maurice et Rodrigues. L'impact socioéconomique de cette zoonose a été estimée à 2,5 M€. Mais sans intervention du réseau SEGA - One Health, cette épidémie aurait coûté 27 M€ à Maurice !

40 laboratoires de la région ont reçu des appuis multiformes de la part de la COI : 31 laboratoires ont bénéficié de formations en biosécurité, entomologie, biologie moléculaire ou encore diagnostic de maladies (peste, leptospirose, paludisme...) et 27 ont reçu des équipements de diagnostic et d'analyse, dont les fameuses plateformes PCR.

60 % des maladies infectieuses sont d'origine animale. Partant de ce constat, le réseau SEGA – One Health s'est très tôt engagé auprès des États membres dans l'amélioration des capacités de surveillance des maladies animales et de riposte. À Madagascar, la COI a mis en place avec les autorités locales le réseau MADSUR (réseau de surveillance des maladies animales) avec 13 vétérinaires en 2014 traitant 106 notifications. En 2022, plus de 200 professionnels ont rejoint le réseau et plus de 7 000 notifications sont transmises. La reconnaissance de ce réseau par l'Organisation mondiale de la santé animale est une preuve de son utilité et de son impact. Parallèlement, la COI a également soutenu activement les campagnes de vaccination des chiens et des chats contre la rage à Madagascar : 121 636 animaux ont été vaccinés dans six régions de la Grande Ile permettant de réduire significativement le risque de transmission de la maladie.



L'information est capitale pour prévenir les risques épidémiques. C'est pourquoi l'échange d'information est essentiel. Le Centre de contrôle et de prévention des maladies One Health de l'océan Indien (CDC-One Health IO) au sein de la COI organise ainsi des téléconférences régulières et assure le partage d'un bulletin de veille sanitaire régionale et internationale avec les services de santé des États membres. Ces échanges réguliers ont permis, entre autres, de convenir de protocoles partagés de prévention et de détection du risque Ebola, d'identifier et de riposter face aux maladies présentes dans nos îles et qui constituent un risque comme la fièvre aphteuse et la fièvre de la Vallée du Rift, entre autres.

15 Former aux risques épidémiques.

Les épidémiologistes de terrain sont des « Sherlock Holmes » de la santé. La COI a formé 294 épidémiologistes de terrain. En complément, la COI a contribué à renforcer les capacités des États membres en formant 2293 professionnels de santé (bactériologie, lutte antivectorielle, maladies infectieuses, laboratoires...) depuis 2018.

La formation est au cœur de l'intervention en santé de la COI. Adaptées aux réalités du terrain et en phase avec les besoins exprimés par les États membres, les formations organisées dans le cadre du réseau SEGA – One Health de la COI contribuent concrètement au renforcement des capacités de prévention, de détection, de diagnostic et de riposte face aux risques sanitaires.

TÉMOIGNAGE



Shariffa Joubert |
technicienne de laboratoire en santé animale au département de l'Agriculture des Seychelles

« La formation en épidémiologie de terrain a profondément changé ma manière d'aborder la santé animale. J'ai acquis des compétences en analyse de données en temps réel, ce qui permet une réponse plus rapide aux crises. J'adopte désormais une approche proactive, avec une meilleure capacité à collaborer avec des équipes multidisciplinaires et à développer des stratégies intégrant la participation communautaire. »



16 Covid-19.

Face à la pandémie, la COI a mobilisé un plan d'urgence soutenu par l'AFD à hauteur de 4,5M€. Des équipements de protection, des matériels de prise en charge, d'analyse et de diagnostic ou encore des caméras thermiques et ambulances ont été acheminés dans les pays. En complément, la COI a facilité des formations en « contact tracing » et intervention rapide ainsi que des campagnes de sensibilisation communautaire et nationale.







17 Lutte contre le VIH-Sida.

La COI a activement soutenu la mobilisation régionale contre le VIH-SIDA avec le concours de la Banque africaine de développement. Elle a ainsi soutenu l'organisation de 6 colloques régionaux, permis la formation de 450 médecins et techniciens à l'addictologie, épidémiologie et à la surveillance, soutenu des réseaux dont Ravane+, et apporté des appuis techniques et financiers à 24 ONG travaillant dans la prévention et la lutte contre le VIH-Sida et auprès des personnes malades. Les actions de la COI ont également permis de sensibiliser, sur le terrain, les populations locales à la prévention du VIH-Sida.

ÉPANOUISSEMENT HUMAIN

18 Indianocéanie.

Les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien sont le seul ensemble insulaire à ne pas avoir un nom. On connaît la Caraïbe et les Antilles, la Polynésie, la Micronésie et la Mélanésie. Même les îles de l'Atlantique au nord-ouest de l'Afrique (Cap Vert, Canaries, Açores et Madères) ont un nom, la Macaronésie. Pour rendre compte de la proximité géographique de nos îles, des filiations historiques, culturelles et linguistiques, la COI a fait le choix nommer la région l'Indianocéanie en référence à l'indianocéanisme littéraire de Camille de Rauville.

Depuis, le terme se fait une place dans les médias et dans le discours de décideurs politiques. Surtout, il est questionné, décortiqué, analysé par des chercheurs et des étudiants de la zone et d'au-delà comme en témoignent le colloque international « Dire l'océan Indien » organisé en 2015 par l'Observatoire des sociétés de l'océan Indien (OSOI) et le colloque international « Définis-moi l'Indianocéanie » organisé en 2018 par l'Université de La Réunion qui crée, la même année, les Presses universitaires indianocéaniques.

Un toponyme est porteur d'une histoire, il donne une épaisseur et une âme à un territoire. Dire l'Indianocéanie, c'est exprimer ce qui nous rassemble et ce que nous sommes : une communauté de destin.



19 Égalité femmes-hommes.

À travers sa stratégie régionale sur le genre, la COI a soutenu de nombreuses actions de lutte contre les violences basées sur le genre, d'autonomisation économique et politique des femmes et d'engagement féminin pour le développement durable.

Elle a ainsi impulsé et soutenu la plateforme « Entreprendre au féminin océan Indien » qui a largement contribué à renforcer les capacités entrepreneuriales et économiques des femmes, créer des synergies et mobiliser de nouveaux soutiens dont l'Australie, la Francophonie. D'ailleurs, EFOI a pris la présidence, en 2019, du réseau francophone des femmes entrepreneures.

La COI a également accompagné la création et les activités de la plateforme « Femmes en politique ». Les projets de la COI intègrent une dimension sur le genre, notamment le projet ICC qui vise prioritairement l'égalité femmes-hommes ou encore le projet de gouvernance qui entend accroitre la participation des femmes dans la vie publique et la prise de décision.

TÉMOIGNAGE

Ambassadrice Fatoumia Ali Bazi des Comores



« La COI a occupé 22 ans de ma vie professionnelle, en tant qu'Officier permanent de liaison puis chargée de mission au Secrétariat général. J'ai découvert la coopération, la négociation, la mobilisation des ressources, la gestion de projets multipays. Plus encore, j'ai découvert de nombreuses et belles personnes, notamment des femmes d'horizons divers. Nous avons créé le réseau Entreprendre au féminin océan Indien qui est aujourd'hui reconnu et pérenne. J'ai une pensée émue pour l'une de ses fondatrices, Ginette Anaudin de Maurice qui nous a quitté l'an dernier. Avec les femmes de l'Indianocéanie, j'ai pu contribuer à rendre plus audibles et plus visibles les femmes en politique et aussi sensibiliser aux violences basées sur le genre. La COI est une école de la coopération et de la solidarité. C'est un honneur d'y avoir apporter ma pierre avec toutes ces femmes d'exception qui cultivent l'esprit inter-îles.»

TÉMOIGNAGE

Herland Cerveaux | premier volontaire de solidarité internationale mis à disposition par la Région Réunion



« Mon expérience à la COI, dans le cadre d'un VSI soutenu par France Volontaires et la Région Réunion, a été une étape déterminante dans mon parcours. Ce volontariat m'a permis d'acquérir une compréhension approfondie des dynamiques de l'aide au développement, notamment dans ses aspects pratiques et dans les mécanismes de mobilisation et de gestion des financements internationaux publics.

La COI a été une véritable école du réseautage, à l'échelle de l'océan Indien et aussi du continent africain. Cette capacité à tisser des liens et à naviguer dans des écosystèmes complexes m'accompagne encore aujourd'hui dans mes fonctions.

On m'avait confié le suivi des dossiers sur l'économie bleue et le soutien à l'entrepreneuriat, entre autres. Ces expériences ont été un véritable tremplin, et c'est avec une certaine continuité que je dirige aujourd'hui OceanHub Africa, le leader panafricain de soutien aux entrepreneurs de l'économie bleue. »

20 Jeunesse

La COI a activement soutenu la création de réseaux de jeunes dont Synergie Jeunes sur l'entrepreneuriat et SYAH sur le climat et le développement durable.

Avec Synergie Jeunes, la COI a soutenu l'organisation de 5 éditions du Forum Ambition Jeune réunissant au total plus de 1 300 jeunes entrepreneurs et professionnels. En parallèle à ces forums, la COI et Synergie Jeune ont organisé un concours régional qui a révélé des talents à l'instar de : Hanta Tiana Rajaonarisoa de Madagascar, fondatrice de « Flore Aroma » et depuis désignée « Forbes Africa 30 under 30 » ; Pierre Tambouran et ses associés de La Réunion à l'initiative du projet « Nou la fuel » devenu « Biofuel Réunion » et aujourd'hui hébergé et accéléré auprès du Village by CA Réunion ; ou encore, la Seychelloise Géralda Payet co-fondatrice et directrice de « Heritage and Cultural Education Services ».

La COI a aussi organisé le Blue Champion Award en 2019 qui a notamment récompensé Rick Bonnier dont le projet Clean Ocean utilise une technologie d'aimant à plastiques pour nettoyer les lagons et cours d'eau. Sa création a d'ailleurs été brevetée aux États-Unis grâce au soutien de la COI.

Sur le front du climat et de l'environnement, SYAH a porté des plaidoyers qui ont, entre autres, permis d'aboutir à une loi sur le bannissement des plastiques à usage unique aux Seychelles. L'appui de la COI à SYAH a permis aux jeunes membres de cette plateforme de porter des plaidoyers aux COP sur le climat ou encore aux Conférences Nations unies sur les PEID aux Samoa en 2014 et à Antigua-et-Barbuda en 2024. Enfin, la COI accueille régulièrement des jeunes professionnels. Sur les 15 dernières années, la COI a accueilli 24 jeunes volontaires, dont 83 % de femmes.



TÉMOIGNAGE

Davina Ittoo | lauréate de la 2ème édition du Prix Indianocéanie



« Ce Prix Indianocéanie obtenu en 2019 pour mon roman Misère m'a donné confiance en moi. Je tâtonnais au début, et ce prix m'a ouvert beaucoup de portes. La cérémonie de remise des prix, qui a eu lieu à Madagascar, a marqué un tournant pour moi, car elle m'a permis de créer des liens précieux avec d'autres écrivains. Ces rencontres se sont poursuivies au fil du temps, et je continue de retrouver ces auteurs, comme ce fut le cas à La Réunion. Misère, qui a remporté le prix Indianocéanie, a été le tremplin de ma carrière. Cette reconnaissance m'a ouvert les portes d'autres prix prestigieux, tels que le prix Ivoire et le prix Orange, élargissant ainsi mes perspectives. De plus, grâce à Misère, j'ai pu voyager et découvrir de nouveaux horizons. Cela a été la première étape d'un long parcours initiatique. Merci à la COI pour son soutien. Cet appel à écritures est une véritable opportunité qui en vaut la peine, alors n'hésitez pas à y participer ! »

Soucieuse de mieux intégrer les jeunes au sein de ses actions, la COI a symboliquement créé une unité jeunesse au sein du Secrétariat général pour les consulter et les impliquer dans les initiatives régionales. En outre, un Parlement régional des jeunes est en cours de constitution avec la collaboration de l'Association des parlements des États membres de la COI.

21 Droits de l'enfant.

De 2004 à 2010, la COI, en collaboration avec l'UNICEF, a mis en place un Observatoire des droits de l'enfant pour la région de l'océan Indien (ODEROI). Cet Observatoire a agi comme un centre de références pour le recueil de données et indicateurs sur les enfants : démographie, situation sociale et économique, éducation, violences, législations.

À travers l'ODEROI, les États membres ont pu renforcer leurs législations pour le droit des enfants. L'étude sur « les violences contre les enfants » de 2006 a permis de renseigner pour la première fois les ressorts des violences et de définir les moyens de la prévenir et la combattre. Pour donner aussi une voix à la jeunesse et sensibiliser aux droits de l'enfant, 225 émissions de télévision « Jeunes 5/5 » ont été produites et diffusées en collaboration avec la MBC.

22 Création littéraire.

En 2018, la COI, avec le Département de La Réunion et l'OIF, a lancé la première édition du prix Indianocéanie devenu depuis un concours littéraire phare de la région. Après Jean Pierre Haga Andriamampandry pour « Le jumeau », le prix Indianocéanie a été décerné en 2019 à Davina Ittoo dont le roman « Misère » a connu un succès en librairie et dans d'autres concours internationaux. En 2021, « Le cantique du rasta » de Sharon Paul a été sacré. Et en prélude de l'édition 2024, la COI et le Département de La Réunion ont organisé le prix Indianocéanie de la jeunesse qui a primé un groupe de sept collégiennes du Lady Sushil Ramgoolam SSS (Maurice) pour leur nouvelle « Mo : le destin de Kariko ». Sur les quatre appels à écritures depuis 2018, 194 manuscrits ont été reçus. Le dernier appel en date a suscité plus de 60 candidatures.

23 Mobiliser et dynamiser la recherche scientifique et l'innovation.

La COI mobilise la recherche scientifique dans le cadre de ses activités. Mieux, certaines actions qu'elle porte cible directement les universités et institutions de recherche ou sont conduites en partenariat avec celles-ci.

L'une des premières initiatives dans le domaine fût la mise en place d'une « Université de l'océan Indien ». Ce projet a permis de créer une université régionale « hors les mur » en mettant en réseau les universités des États membres, en proposant des cursus en commun, en facilitant la mobilité des enseignants et étudiants ou encore en renforçant les capacités des universités partenaires grâce au concours de l'Agence universitaire de la Francophonie.



Depuis ce premier projet qui a permis d'initier des collaborations inter-universitaires dont certaines perdurent, la COI a continué de renforcer ses relations avec les institutions de l'enseignement supérieur. Elle a ainsi signé des protocoles d'entente et accords de partenariat avec l'Université de La Réunion, l'Université des Seychelles, l'Université de Technologie et l'Open University de Maurice. Elle travaille étroitement avec l'Institut Halieutique et des Sciences Marines de Tuléar ou encore avec l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), notamment sur les enjeux de la pollution plastique. Le CIRAD est également un partenaire technique et de recherche avec lequel la COI conduit de nombreux projets en sciences agronomiques (sécurité alimentaire, protection des végétaux, santé animale et environnementale...).

Ce faisant, de nombreux scientifiques ou réseaux scientifiques sont engagés dans les actions de coopération régionale de la COI. C'est le cas dans les projets qui visent la résilience côtière, la dynamisation d'une filière déchets-énergie ou encore le climat. Par exemple, la COI, à travers le projet TWENex, en collaboration avec le Mauritius Research and Innovation Council (MRIC), facilite des échanges entre les universités de la région dans une optique de renforcement des capacités techniques et technologiques. Elle a ainsi doté en équipement des facultés, comme la Faculté des Sciences techniques des Comores, bénéficiaire d'un laboratoire de caractérisation physico-chimique des déchets permettant de former de manière pratique les étudiants et de développer des projets de recherche pour concevoir des systèmes de valorisation énergétique des déchets organiques. La COI et le MRIC ont également lancé une plateforme régionale www.ioric.org qui ambitionne d'être une vitrine de la recherche en Indianocéanie et un nœud d'informations, de communication et d'innovation.

Les coopérations de la COI avec la sphère de la recherche s'élargissent au-delà de l'océan Indien. Sur des sujets comme la sécurité maritime, la COI bénéficie des éclairages et contributions de chercheurs des universités d'Oxford, de Copenhague, de Pretoria, de New Delhi ou encore de Canberra. Ces relations avec le monde académique et de la recherche ouvrent non seulement la voie à des collaborations utiles pour l'avancement des projets de coopération mais participent aussi de l'attractivité et du rayonnement de la COI et de la région, tant dans le bassin de l'océan Indien qu'à l'international.

24 Fenêtre sur l'Indianocéanie pour mieux se connaître.

« Resserrer les liens d'amitié entre nos peuples » ; telle est la mission originelle de la COI. Dans ce cadre, la COI a soutenu de nombreuses activités culturelles dont les festivals de musique Médina à Anjouan, Denia à Nosy Be, Samemsa à Maurice ou encore le Festival Kreol aux Seychelles. La COI a également apporté des appuis ponctuels à d'autres initiatives dont le MOMIX et une résidence d'artistes de l'atelier pARTage.

La COI a apporté un soutien technique et financier à l'Association des radiotélévisions de l'océan Indien (ARTOI) de 2007 à 2009 puis, à partir de 2009, elle a doté les radio-télévisions des États membres de stations d'émission et de réception de reportages et programmes audiovisuels par satellites. Ces équipements ont permis d'élargir la circulation des contenus produis dans les îles. En outre, neuf numéros du magazine audiovisuel « Ile-OI » d'une durée de 26 minutes ont été produits et diffusés sur les chaines de la région.



25 2024, année culturelle.

Pour marquer les 40 ans de l'organisation, le Secrétariat général a proclamé « 2024, année culturelle ». À cette occasion, la COI a lancé le 5ème numéro de Do Not Touch, revue d'art de l'océan Indien, et surtout lancé une série d'actions en faveur des opératrices et des opérateurs culturels à travers son projet ICC. De janvier 2024 à février 2025, le projet ICC soutenu par l'AFD a ainsi permis d'organiser trois cycles de mobilité culturelle « Alévini » au bénéfice de 88 professionnels de la culture, dont 51 % de femmes. Des bourses de formations, des soutiens à des évènements culturels et à la production d'œuvres numériques ont bénéficier à 31 demandeurs dont une large majorité d'opératrices ou créatrices culturelles. Six projets de cocréation ont aussi bénéficié de subventions jusqu'à 20 000 € pour soutenir la créativité et les expressions artistiques inter-îles et 25 professionnels de la région bénéficieront d'une formation en management culturel. Au total, l'année culturelle a été marquée par des soutiens à directs et divers à 213 opératrices et opérateurs culturels, dont 54 % de femmes.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET PÊCHE

26 Ourites.

Les poulpes de Rodrigues, appelés « ourites », sont l'une des premières richesses de l'île. Mais les pratiques de pêche, la pression continue sur la ressource et la demande croissante risquaient de faire chuter le stock d'ourites de 80 %.

Avec le soutien de la COI, les autorités rodriguaises ont mis en place une saison de fermeture saisonnière de la pêche aux poulpes en 2012. Succès : à la réouverture de la pêche, après six semaines d'une fermeture bien respectée par les Rodriguais, 294 tonnes de poulpes ont été débarquées en 48 jours soit plus que la moyenne annuelle de 288 tonnes les années précédentes !

Face à ce résultat, les pêcheurs ont pleinement adopté cette mesure. À tel point que, dès 2017, une seconde période de fermeture annuelle a été mise en place. Depuis, la quantité de poulpes collectés dépasse les 600 tonnes chaque année. Les effets : revenus et exportations en hausse, sécurité alimentaire renforcée, activités génératrices de revenus additionnels (transformation), diminution de la pression sur les écosystèmes dont les récifs coralliens. Et cela vaut d'autant plus pour les femmes : 40 % des pêcheurs sont des « piqueuses d'ourites ».

L'exemple rodriguais a fait des émules : l'initiative a été étendue à toute la République de Maurice, toujours avec le soutien de la COI, et des responsables de Madagascar et de Zanzibar, entre autres, sont venus à Rodrigues pour apprendre de l'expérience et évaluer les possibilités de reproduction du modèle.



27 Pêche et industrie thonière.

Entre 2005 et 2009, la COI a mis en œuvre le plus grand projet de marquage de thons de l'océan Indien. Au total, 168 160 thons ont été marqués et plus de 30 000 ont été recapturés.

À l'aide d'un dispositif électronique, le marquage apporte des informations sur les déplacements, la mortalité, le taux d'exploitation, la structure et la taille des stocks. Ce programme a une double visée, scientifique et économique : jusqu'à aujourd'hui, les résultats de ce programme permettent de définir l'état des stocks de thonidés et donc de définir les quotas dans une optique de pêche plus responsable.

28 Une lutte acharnée contre la pêche illégale.

La Plan régional de surveillance des pêches ou PRSP est un dispositif de coopération concret qui mobilise des hommes et des femmes en mer, des navires, des avions, des technologies. Et l'enjeu est de taille : la pêche illégale, non-déclarée, non-réglementée (INN) constitue un manque à gagner d'1 milliard USD par an pour les économies de la région !

Depuis 17 ans, les États membres de la COI, rejoints par le Kenya, le Mozambique, la Tanzanie et tout dernièrement la Somalie, sont donc pleinement engagés dans la lutte contre la pêche INN.

Le PRSP bénéficie du soutien de l'Union européenne avec laquelle les États de la région partagent un intérêt commun de préservation des ressources marines de l'océan Indien occidental puisqu'il est question d'emplois, de sécurité alimentaire et de durabilité de filières industrielles comme le thon. En effet, les flottes européennes fournissent le principal effort de pêche du Sud-Ouest de l'océan Indien et le thon pêché et transformé dans la zone alimente environ 40 % du marché européen du thon.



Concrètement, la COI a organisé et coordonné 62 patrouilles régionales en mer qui ont permis de maintenir un effet dissuasif et aussi de constater des infractions, celles-ci étant en diminution. 20 déroutements ont été opérés.

Et le PRSP, ce ne sont pas que des bateaux et des inspecteurs des pêches qui sillonnent l'océan. Ce sont aussi des moyens aériens – plus de 1000 heures de survol – et des technologies dont les suivis par satellite avec 883 bateaux suivis, 410 images satellites et des milliers de données et informations partagées entre les États de la région.



En 2023, le PRSP a reçu un prix méritoire à l'échelle mondiale décerné par le réseau international de suivi, de contrôle et de surveillance. L'institutionnalisation du PRSP, recommandée par la conférence ministérielle des pêches de février 2025 aux Seychelles, devra permettre de maintenir ce dispositif de coopération qui couvre 7 millions de km² d'espaces océaniques, riches en ressources halieutiques.

PORTRAIT

Marie-Antoinette Saminadin | la douce fermeté d'une inspectrice des pêches

Un air timide, une poignée de main légère, une parole économe et, pourtant, un esprit vindicatif. Inspectrice des pêches des Seychelles, Marie-Antoinette Saminadin est l'une des quatre seules femmes* – toutes Seychelloises ! - parmi les 428 inspecteurs des pêches embarqués dans les patrouilles régionales du Plan régional de surveillance des pêches de la COI.

Durant les 19 jours de patrouille en mer, des zones maritimes comoriennes à celles des Mascareignes en passant par les eaux seychelloises et le Parc marin des Glorieuses, cette jeune trentenaire a gagné en confiance et en compétences. « *C'est une expérience enrichissante* », confie-t-elle d'emblée, installée dans un fauteuil trop large pour elle à côté du poste de commandement du patrouilleur Osiris de retour de la 52e mission de surveillance des pêches régionales. « *J'ai appris de mes collègues inspecteurs des pêches [des autres pays membres de la COI embarqués sur le patrouilleur français]* », dit-elle, ainsi que « *de l'équipage* ». Marie-Antoinette Saminadin a ainsi renforcé ses connaissances sur les techniques de contrôles, sur les législations nationales des pêches ou encore sur les enjeux de la pêche dans le Sud-Ouest de l'océan Indien.

Et il y a aussi la fierté. En tant que femme, précise-t-elle, elle aurait pu ressentir une appréhension à l'approche d'un contrôle en mer. Si chaque abordage demande organisation, concentration et précaution, Marie-Antoinette affiche confiance et courage. « *En tant qu'inspecteur des pêches, on a un statut, on force le respect car on est là pour faire respecter les lois* », indique-t-elle avec une douceur qui tranche avec le propos. Pour elle, l'uniforme est comme une armure qui protège contre d'éventuels problèmes. Mais c'est la manière d'aborder le contrôle qui prime, prévient Marie-Antoinette. L'équipe d'inspecteurs, explique-t-elle, doit obtenir la pleine coopération de l'équipage du navire contrôlé. Cela passe par un dialogue franc et courtois.

Ancien officier de police, Marie-Antoinette Saminadin est aujourd'hui heureuse d'avoir quitté la terre ferme pour la mer. Ce qui lui a permis de découvrir qu'elle a le pied marin !

**Outre Marie-Antoinette Saminadin, les seules inspectrices des pêches embarquées sur les missions régionales du PRSP sont Teffy Jean, Tracy Pillay et Sharon Rosalie.*





29 Améliorer les moyens de subsistances.

À travers ses projets pêches, la COI a soutenu la diffusion de pratiques responsables et durables de pêches. Les impacts sur le terrain sont visibles : sur les trois dernières années, près de 24 000 pêcheurs et leurs familles d'une dizaine de pays d'Afrique orientale et australe et de l'océan Indien ont vu leurs moyens de subsistance. C'est le cas jusqu'au Soudan où Adam Mohamed, grâce à des techniques nouvelles et des DCP, a vu ses prises de poissons tripler et ses revenus également. Ainsi, Adam Mohamed a pu scolariser ses trois enfants et disposer de ressources utiles pour la santé et son ménage.

30 Produire localement et durablement.

La COI et l'UE, en partenariat avec des acteurs de terrain, apportent un appui à 29 739 petits exploitants, dont 57 % de femmes, dans la mise en place de pratiques agricoles durables et adaptées aux effets du changement climatique. Les résultats sont déjà visibles : les cultures résistent mieux et la productivité augmente.

La COI pilote également un programme-cadre de sécurité alimentaire et nutrition en collaboration avec la FAO. Ce programme, le PRESAN, a permis d'identifier les filières prioritaires d'intérêt régional, à savoir le maïs, les oignons, les grains secs et le riz. Des études ont été conduites sur les chaînes de valeur afin de faciliter la production, le contrôle phytosanitaire et la commercialisation de ces productions à l'échelle régionale. L'objectif est de renforcer progressivement la sécurité alimentaire régionale en produisant dans la région, pour la région.



31 Planter mieux et manger mieux.

La COI et l'UE collaborent avec le CIRAD qui porte le projet FoodSec Semences (semences améliorées). En 24 mois, 6 388 boutures de manioc ; 21,2 tonnes de semences améliorées de pomme de terre ; 17,4 tonnes pour le maïs et 4,4 tonnes pour les légumineuses ont été produites. Ces semences, mieux adaptées aux terrains, permettront d'améliorer les capacités de résistance et de production.

Ces semences améliorées, comme les soutiens apportés aux institutions de développement agricole et laboratoires agronomiques, visent à produire des denrées alimentaires locales plus résistantes aux effets du changement climatique et aux maladies. Cette action complète les acquis du projet de lutte contre la mouche des fruits qui a permis de réduire significativement l'impact de cet organisme nuisible sur les cultures ou encore du projet de protection des végétaux qui a permis d'améliorer les normes phytosanitaires, la qualité des produits phytopharmaceutiques ou encore les capacités de production horticoles.

Concernant la nutrition, la COI a également soutenu des campagnes nationales de promotion d'une alimentation saine. À Madagascar, plus de 15 000 femmes ont été sensibilisées à l'amélioration de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant âgés de 0 à 5 ans. Les communautés commencent à produire une alimentation de complément pour le jeune enfant à base des ressources disponibles localement.

ÉCONOMIE

32 Promouvoir l'entrepreneuriat.

Renforcer l'écosystème entrepreneurial dans les États membres afin de développer de nouveaux leviers de croissance économique. C'est l'objectif que poursuit la COI à travers différents programmes complémentaires. D'une part, il s'agit de promouvoir l'économie circulaire sur la base d'une feuille de route adoptée par les ministres des États insulaires d'Afrique en 2023. La promotion de l'économie circulaire passe par des échanges d'expériences, la valorisation de modèles d'affaires qui fonctionnent dans la zone ou encore l'identification de filières circulaires ayant un potentiel de développement. D'autre part, l'action de la COI porte sur des soutiens variés tant aux organismes d'appui et de soutien aux entrepreneurs qu'aux petites et moyennes entreprises elles-mêmes. C'est dans cette optique que la COI et l'Union européenne ont cherché à renforcer le tissu des petites et moyennes entreprises des filières des produits de la mer, des plantes médicinales et cosmétiques et du tourisme, à travers le programme Entrepreneuriat et facilitation des affaires dans l'océan Indien (ENFA-OI). Un des points forts de ce programme est qu'il accorde une priorité aux femmes et aux jeunes, et veille à intégrer les entreprises du secteur informel, qui représente 89% des emplois aux Comores et à Madagascar.

Un état des lieux dans les filières prioritaires a permis de mettre en lumière les besoins réels des acteurs. Les principaux besoins identifiés sont l'accès au financement, à la formation et aux informations relatives aux marchés ; le manque d'accompagnement pour la création et la gestion durable d'une entreprise ; la nécessité d'une sensibilisation aux concepts d'économie bleue, verte et circulaire en lien avec les filières prioritaires ; le renforcement du dialogue public-privé ; et l'amélioration de la compétitivité économique régionale.

L'exercice a permis de jeter les jalons des premières actions pour faciliter les échanges entre les entreprises de la région, diffuser les bonnes pratiques, mettre en place un cadre de concertation des OAS, ou encore organiser un concours régional d'entrepreneuriat.

Douze formations sur la transformation des produits agroalimentaires, le marketing ou les business models, entre autres, ont été organisées en 2023 et 2024. Un total de 233 opérateurs a bénéficié de ces formations, dont 97 femmes.

57 petites et moyennes entreprises ont également bénéficié de l'appui conjoint de la COI et de l'UE pour exposer leur savoir-faire et leurs produits dans des salons et foires internationales, notamment au salon Africa's Big 7, l'un des plus grands rassemblements du secteur agroalimentaire d'Afrique, au 10ème salon Cosmetic 360 (Paris) qui figure parmi les plus grand rendez-vous du secteur des cosmétiques, ou encore au salon Philoxenia (Grèce) qui est l'un des principaux salons professionnels en Europe. Ces événements ont été une formidable vitrine pour mieux faire connaître les produits, les services et les savoir-faire des entreprises de la région.



33 Dialogue avec le secteur privé.

La COI a soutenu la structuration de plusieurs plateformes du secteur privé dont l'Union des chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien en 2005 devenue depuis Cap Business océan Indien qui rassemble quelque 20 000 entreprises de la zone et l'Association des îles Vanille qui réunit les offices du tourisme de l'Indianocéanie. Elle collabore aussi étroitement avec l'Association des ports des îles de l'océan Indien depuis sa création en 2007. La COI est aussi appelée à renforcer le dialogue avec le comité des douanes des États membres. Ces réseaux permettent des synergies entre les opérateurs d'une part, et, un dialogue régional public-privé à la fois global et sectoriel.

34 Se connecter à la région.

Le premier projet de la COI a permis de connecter les Comores à la région grâce aux télécommunications. La COI a ainsi installé des équipements de télécommunications dont la grande antenne près du marché de Volo-volo. Avec ces équipements, les Comores ont fait une nouvelle entrée dans la région : téléphonie, télex et fax ont connecté Moroni à la région et au-delà.

35 Démocratiser l'accès à Internet.

Le Sud-Ouest de l'océan Indien est connecté aux « routes mondiales de l'information et de la communication » grâce à des câbles sous-marins. Reste que la plupart des câbles qui connectent l'Indianocéanie au monde ont plus de 15 ans d'existance. Il était ainsi urgent de sécuriser la connexion de la région avec les réseaux numériques internationaux et aussi de démultiplier les capacités de connectivité. C'est dans ce sens que la COI a accompagné, dès 2017, la structuration d'un projet régional de câble sous-marin à très haut débit. Ce projet est baptisé METISS pour « MEltingpoT Indianoceanic Submarine System ». METISS est une infrastructure numérique 100% régionale portée et financée par six opérateurs du secteur privé des télécommunications, à savoir CEB FiberNet et Emtel de Maurice, Canal+, SFR Réunion et Zeop de La Réunion et Telma de Madagascar. D'une longueur de 3200 km, METISS est le câble le plus puissant de la région avec 24 Térabits/s. Les impacts sont multiples : connectivité décuplée, innovation (dont la 5G dorénavant disponible), démocratisation de l'accès à Internet, compétition, redondance... La COI a joué un rôle clé dans la structuration et le suivi de ce projet d'infrastructure jusqu'à la mise en opération de METISS en 2021.



36 Commerce régional.

Si les échanges intrarégionaux pèsent encore peu dans la balance commerciale régionale, la COI a néanmoins entrepris des initiatives qui profitent à certains opérateurs dont le certificat d'origine COI qui permet aux opérateurs d'un pays membre d'exporter sans droit

de douane vers un autre État membre des produits dont l'origine est à 80 % issue de la région. Ce désarmement tarifaire est toujours en vigueur et appliqué par l'entremise des Chambres de commerce et d'industrie.

37 Mondialisation et petites îles.

La création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la libéralisation du commerce mondial au tournant du siècle ont constitué des enjeux majeurs pour les petites économies insulaires. La COI, avec le CARICOM, a ainsi porté un plaidoyer fort auprès de l'OMC pour faire reconnaitre les intérêts particuliers des îles et faire valoir des accompagnements pour qu'elles puissent mieux intégrer le système commercial multilatéral. Dans le même temps, la COI a apporté son appui technique aux processus d'adhésion des Comores et des Seychelles à l'OMC.



38 Énergies durables.

La COI, en partenariat avec l'Union européenne, a cofinancé des initiatives de terrain pour éclairer les zones rurales ou reculées de l'Indianocéanie. Pour ce faire, la COI et l'Union européenne ont apporté des cofinancements à des initiatives locales ou nationales qui promeuvent des solutions durables, inclusives et accessibles d'énergie durable. Ainsi, plus de 150 000 familles ont accès à une énergie propre dans les campagnes de Madagascar grâce au solaire, à l'hydraulique ou encore au biogaz. À Rodrigues, une unité de dessalement solaire fournit de l'eau à près de 2 400 personnes. Aux Comores, 500 ménages ont reçu des foyers améliorés et 120 familles ont été dotées de biodigesteurs permettant de réduire significativement le recours au bois de chauffe, réduisant ainsi la déforestation et les problèmes sanitaires liés à l'inhalation quotidienne de fumée. En complément, la COI a également soutenu la régionalisation d'un programme d'efficacité énergétique dans des filières industrielles et économiques (tourisme, filière du froid…). Des audits énergétiques ont été réalisés et des plans d'efficacité énergétique ont été mis en place, permettant de réduire la consommation électrique dans des filières énergivores.

INSTITUTION ET PARTENARIAT

39 Impact économique de la COI.

En 2013, la COI a commandité une étude évaluant son impact socioéconomique. Le PIB régional généré pour cette seule année dépassait les 6,3 M€. Les projets pilotés par la COI auraient permis de créer ou maintenir 4 487 emplois dont 3 007 dans les États membres, principalement dans l'administration publique (816) et l'agriculture / pêche (739).

En 2020, les contributions des États membres (statutaires et non-statutaires, dont mises à disposition de personnels) s'élevaient à 1,7 M€. La même année, les dépenses de la COI au profit et dans ses États membres ont atteint 9 M€. Autrement dit, pour 1 € investi, les États membres ont perçu 5,3 € en activités, formations, équipements, études. En 2024, pour 1€ investi par les États membres en contributions statutaires, ce sont des dépenses de 7,5 € qui ont été effectuées par la COI au bénéfice de ses États membres. Ces ratios font de la COI une institution rentable…

40 Partenariats porteurs.

L'un des résultats de la coopération régionale, ce sont les partenariats avec une communauté d'une trentaine de partenaires techniques et financiers dont l'Union européenne, observateur et partenaire historique de la COI, l'Agence française de développement, la Banque mondiale, les agences du Système des Nations unies, la Banque africaine de développement, la Région et le Département de La Réunion, l'Organisation des États ACP ou encore l'Australie.

La COI a également noué des partenariats opérationnels avec de nombreuses institutions nationales ou à vocation régionale, à l'image de la PIROI, de l'Institut Pasteur de Madagascar, de l'IRD, du CIRAD, de RedR Australia ainsi que les organisations régionales COMESA, SADC, IORA.



Depuis 2016, un statut d'observateur auprès de la COI a également été créé et octroyé sur demande à la Chine, le Japon, l'Inde, l'Ordre de Malte et la Francophonie. Ces partenaires et observateurs auprès de la COI sont nombreux, ce qui démontre l'attractivité de l'organisation et l'intérêt de ceux-ci pour la région du Sud-Ouest de l'océan Indien.

En 2024, la COI a obtenu l'accréditation auprès du Fonds vert pour le climat après un processus interne de renforcement des cadres et procédures de contrôle, de gestion et de mise en œuvre de projets. En devenant « entité de mise en œuvre accréditée » du Fonds vert pour le climat, la COI ouvre la voie à des financements de projets climatiques jusqu'à 50 millions USD au bénéfice de ses États membres. La COI est la seule organisation intergouvernementale d'Afrique orientale et australe à être accréditée. Dans le même temps, la COI poursuit sa démarche d'accréditation aux 9 piliers de l'Union européenne.



PAROLE DE
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

UNE FEMME ET DES HOMMES
PONTS ENTRE NOS ÎLES

Les Secrétaires généraux qui se sont succédé à la tête du bras exécutif de la COI jouent un rôle de premier plan : ils sont les gardiens de la mémoire de l'organisation, ils animent le dialogue avec les États membres, ils pilotent les activités et les projets mis en œuvre avec les équipes, ils entretiennent les collaborations avec les partenaires, ils impulsent des coopérations. Entre autres.

Le Secrétaire général est donc la « figure » publique et quotidienne de la coopération durant quatre ans. Nommé par le Conseil des ministres, il représente les intérêts communs des États membres en étant le premier responsable de la traduction en actions concrètes des décisions des instances décisionnelles.

Depuis 1989, année de la création du Secrétariat général, 10 Secrétaires généraux ont piloté l'organisation dont le premier administrateur a été mis à disposition par la Commission européenne. Le premier d'entre eux fût feu Henri Rasolondraibe de Madagascar.



Les pages qui suivent sont des tribunes libres des Secrétaires généraux de la COI. Messieurs Jérémie Bonnelame, 2ème Secrétaire général, et Callixte d'Offay, 6ème Secrétaire général, tous deux Seychellois, n'ont pu transmettre des contributions pour des raisons de santé. Néanmoins, la section « 40 ans d'actions, de résultats et d'impacts » témoignent également de leur contribution à la cause régionale. Le texte de Mme Monique Andreas Esoavelomandroso, 5ème Secrétaire générale et seule femme à avoir occupé cette fonction, est sa dernière contribution écrite avant qu'elle ne s'éteigne le 17 mars 2025.

Le Secrétariat général a une pensée émue à la mémoire de feu Monsieur Henri Rasolondraibe et de feu Madame Monique Andreas Esoavelomandroso et transmet ses vœux de meilleure santé à Messieurs Bonnelame et d'Offay. De Messieurs Caabi Elyachroutu Mohamed, Wilfrid Bertile, Jean Claude de l'Estrac, Hamada Madi et Vêlayoudom Marimoutou, le Secrétariat général garde le souvenir de personnalités engagées, fervents promoteurs d'une coopération toujours plus solidaire, forte et fraternelle.

Les tribunes des Secrétaires généraux de la COI sont présentés dans les pages suivantes selon la chronologie de leurs mandats.

LA COI, UN RÊVE DE COHÉSION
QUI CONTINUE DE S'ÉCRIRE

Par Caabi Elyachroutu Mohamed, Secrétaire général de la COI (1997-2001)



La Commission de l'océan Indien est une organisation intergouvernementale créée autour des valeurs de stabilité, de paix, de solidarité et dont l'action régionale a permis des nombreuses avancées dans le cheminement vers un développement durable.

Nul doute qu'au-delà des nombreux défis communs qui restent à relever, notre organisation s'affirme chaque jour comme une nécessité pour les cinq îles de l'océan Indien, unies par la géographie, l'histoire et l'idéal francophone.

Il apparait aujourd'hui acquis que la COI demeure le meilleur cadre pour défendre les spécificités insulaires à l'échelon international en liaison avec les organisations similaires des Caraïbes et du Pacifique.

Au cours de nom mandat en tant que Secrétaire général de notre organisation, j'ai eu l'opportunité de coordonner, entre autres, les programmes d'éducation environnementale, de l'Université de l'océan Indien et de renforcement des capacités de lutte contre les pollutions éventuelles d'hydrocarbures en mer et le programme régional de développement des échanges économiques. C'est durant cette période que fut lancée la réflexion sur le livre blanc devant se pencher sur l'avenir de notre organisation en vue d'une recherche d'efficience et d'efficacité de notre organisation pour les dix ans à venir.

Nous pouvons nous féliciter qu'a cette période, il y a eu une véritable prise de conscience de nos îles sur la nécessité de faire face ensemble aux nombreux défis communs tels que la préservation de leurs ressources marines, la résilience face aux cataclysmes naturels et le développement de leurs échanges commerciaux.

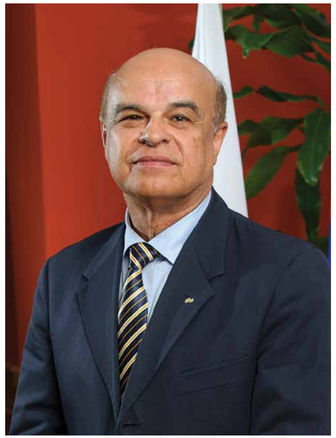
Mais hélas malgré le succès de certains programmes, nos populations attendent des actions audacieuses en matière de connectivité aérienne, maritime et numérique et des actions concrètes susceptibles de développer les échanges inter-îles afin de réussir notre intégration régionale malgré l'étroitesse de notre espace. Aux côtés de la COI, c'est donc aussi l'implication concrète des acteurs économiques, des chaines de télévision nationale, des transporteurs aériens qui doit aller dans le sens de la coopération, de l'échange et du partage.

Nous devons mener des projets communs qui permettent à nos populations de mieux se connaître et de s'approprier le concept d'Indianocéanie.

La voie menant à une région intégrée est certes longue, mais c'est avec la solidarité renforcée que nous pouvons matérialiser ce rêve.

D'UNE ÉPOQUE EXALTANTE

Par Wilfrid Bertile, Secrétaire général de la COI (2001-2004)



Ce siècle avait un an. En 2001, venu de La Réunion, j'ai découvert notre organisation encore embryonnaire située à Quatre Bornes. Une petite villa créole adossée à quelques bureaux en dur l'abritait au milieu d'une cour ombreuse qu'enrichissaient les arbres plantés par les visiteurs de marque. Cette époque pionnière était exaltante.

Chaque Secrétaire général poursuit ce qu'a commencé son prédécesseur et engage de nouveaux projets. Pour n'en citer que quelques-uns, je terminai les projets emblématiques du PRIDE sur les échanges commerciaux entre nos îles, de l'Université de l'océan Indien sur la mise en réseau de nos institutions d'enseignement supérieur, de lutte contre les pollutions marines… Je lançais ceux de la protection des végétaux, de la gestion durable de la pêche thonière, du Festival Culturel…

Pendant mon mandat, la COI a accentué son ouverture à l'international en portant à Doha et à Cancun devant l'OMC la problématique des Petits États Insulaires en Développement (PEID), en participant à la négociation des accords de partenariat économique entre l'Union européenne et les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, en nouant des partenariats avec notre grand frère le COMESA. Elle a participé aussi au processus de Fomboni sur l'unité des Comores et à la résolution de la crise présidentielle malgache de 2001/2002. Elle a enfin ouvert de nouveaux champs d'action (droits de l'enfant), affirmé sa solidarité avec ses PMA (création d'un fonds de développement pour Madagascar et les Comores), noué des liens avec la société civile (Fédération Communautaire de l'OI).

Le passage en 2002 d'un financement européen qui lui était spécifique à un financement commun avec le COMESA et d'autres organisations régionales fut délicat à négocier mais la COI a pu continuer à émarger au Fonds européen de développement. Cette transformation fut suivie, grâce à nos successeurs, de beaucoup d'autres aboutissant à la belle organisation qu'est devenue l'actuelle COI sise à Ébène. Il lui faut maintenant structurer l'Indianocéanie et tirer parti de sa situation en Indopacifique, nouveau cœur du monde.

MARQUER NOTRE PRÉSENCE À L'INTERNATIONAL

Par Monique Andreas Esoavelomandroso, Secrétaire générale de la COI (2004-2008)



La Commission de l'océan Indien fait beaucoup. Mais elle n'est pas seule et ni ne peut, ni ne doit agir seule. Le défi, durant mon mandat, était donc de faire connaître cette organisation aux autres régions à commencer par la région de l'Afrique australe et orientale qui est la première zone d'intégration élargie. Ensuite, il fallait viser les régions qui nous aident, à commencer par l'Union européenne, partenaire historique, et aussi l'Asie du Sud, avec les géants que sont l'Inde et la Chine.

Et c'est pour cela que la COI a été invitée par les Nations Unies pendant les Assemblées générales annuelles en tant qu'observateur. Cette présence doit être confirmée et pérennisée pour donner de la visibilité à notre région marquée d'influences internationales multiples.

Notre attractivité à l'international passe aussi par des rendez-vous de premier plan, comme les Sommets des chefs d'État et de gouvernement. J'ai eu l'honneur d'organiser le 3ème Sommet de la COI à Madagascar sur le thème « Valoriser notre patrimoine commun et renforcer notre solidarité pour un développement durable ». Ce Sommet a été une belle occasion de visibilité internationale et surtout de fixer un cap stratégique qui a durablement marqué l'organisation et ses partenariats.

La COI doit continuer à renforcer sa présence auprès des autres organisations régionales d'Afrique et surtout à développer les relations économiques avec ses voisins de l'Afrique australe et orientale et de la sous-région de l'océan Indien. Aujourd'hui, la COI doit faire face à de nouveaux défis, telles que le changement climatique, l'autosuffisance alimentaire et l'éducation et la formation. Ces défis conditionnent notre avenir. Et notre investissement dans la jeunesse aussi car c'est en investissant dans la jeunesse que nous pourrons bénéficier du dividende démographique qui sera le pilier du développement de notre organisation et de nos îles.

La COI doit être reconnue par les décideurs de nos États membres et par nos populations comme le lien premier entre nos îles et comme le véhicule d'un progrès socioéconomique partagé.

DE LA COMMISSION À LA COMMUNAUTÉ

Par Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI (2012-2016) et père fondateur de la COI en 1982



Une réussite et un échec.

Je crois bien résumer ainsi mes années COI, parmi les plus belles de ma vie publique.

Notre réussite collective aura été de faire entrer dans le vocabulaire des peuples de nos pays membres le beau mot de « Indianocéanie », l'appellation qui désormais raconte au monde l'histoire commune de nos nations dispersées du grand sud-ouest de l'océan Indien mues par une ancienne et tenace volonté de coopération et de solidarité. Je dis entrer dans le « vocabulaire » mais il faudrait dire dans les esprits.

Une réussite qui est la concrétisation d'un projet politique qui a été d'abord un rêve de poète et qui attend, à l'instar d'autres regroupements géographiques du monde, de prendre sa place dans le dictionnaire universel, plus encore aujourd'hui dans cet océan Indien devenu le nouveau cœur du monde.

Je disais, à l'occasion de mon investiture vouloir rendre « visible, audible et lisible » cet ambitieux projet. C'est fait. La COI est aujourd'hui l'incarnation de notre unité, l'expression de notre volonté de solidarité, l'affirmation de notre identité, j'ose dire de notre civilisation.

Il nous manque une plus grande ambition encore. Mon échec, j'ai envie de dire notre échec, c'est de toujours hésiter à porter l'organisation à un nouveau palier en transformant la « Commission » en Communauté de l'océan Indien, une manière de mieux faire entendre la voix politique et culturelle singulière qui est la nôtre. Nous ne sommes pas qu'une géographie. Nos histoires entremêlées, notre culture partagée, nos expériences démocratiques nous donnent droit à une place politique que nous ne tenons pas encore alors que la géopolitique mondiale nous accorde une grande influence stratégique.

Communauté de l'océan Indien, la nouvelle COI, voilà le projet utile et passionnant qui devrait, à mes yeux frustrés, figurer à l'agenda d'un sommet si rare de nos chefs d'État.

POUR UNE COI DE SÉCURITÉ

Par Hamada Madi Bolero, Secrétaire général de la COI (2012-2016)



J'ai pris mes fonctions le 15 juillet 2016 avec une idée simple : introduire la dimension de la sécurité parmi les grands objectifs de l'organisation.

Par mes fonctions dans l'État Comorien, par l'étendue de mes contacts diplomatiques en Afrique, en Europe et dans le monde arabe, par l'importance des crises nationales ou régionales qu'il m'avait été donné de connaître, j'avais la conviction qu'une organisation comme la COI devait élever la question sécuritaire au niveau de l'urgence.

Notre espace indianocéanien demeurait fragile. Je voyais avec inquiétude se développer les premiers signes d'une rivalité américano-chinoise qui ne pouvait pas ne pas affecter notre espace régional. Je savais aussi, avec une certaine précision, que notre région voyait se développer à bas bruits, amortis par notre immensité océanique, un ensemble de trafics et d'activités illicites, quand non criminelles, qui portaient en germe la déstabilisation de nos États.

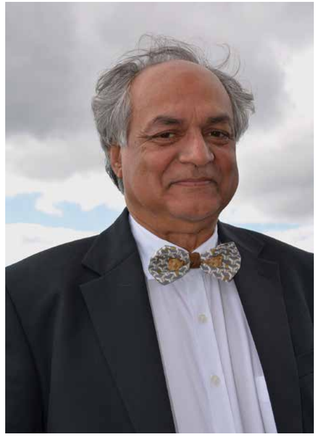
C'est donc vers ce nouveau chantier de la sécurité que j'ai cherché à orienter le travail de notre organisation. J'ai souhaité l'aborder dans une perspective large, comprehensive diraient les anglo-saxons. La sécurité maritime, la sécurité alimentaire, déjà initiée par mon prédécesseur, ou encore la sécurité épidémiologique faisaient aussi partie de ce tout et s'articulaient logiquement à mes préoccupations.

Quant aux nouveaux statuts de la COI, chantier que j'ai porté politiquement et diplomatiquement, il s'inscrivait, lui aussi, dans cette idée de sécuriser notre organisation afin de la rendre toujours plus forte et plus résiliente.

Au terme de ces quatre années à Ébène, ai-je réussi à transcrire cette volonté dans les faits ? Ai-je réussi à faire avancer la sécurité régionale ? Ai-je transmis cette conviction qu'il ne peut y avoir de développement sans sécurité ? Je suis bien mal placé pour y répondre, mais je veux croire, fut-ce avec immodestie, que l'évolution du monde a malheureusement confirmé le bien fondé de mes intuitions.

UNE IDÉE D'OEUVRE

Par Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI (2020-2024)



L'histoire de l'Indianocéanie, est celle d'improbables rencontres, de cousinages inattendus et d'échanges naturels entre des îles au large de l'Afrique. C'est une aventure humaine ancienne et singulière qui dit la diversité du monde et qui nourrit une solidarité de proximité géographique, historique et culturelle. Cette aventure humaine est plus ancienne que la COI et c'est à travers la COI qu'elle s'est manifestée sur les plans politique et technique.

En plus de 40 années, la COI a parcouru un long chemin. Elle est devenue une organisation, plus grande que son Secrétariat général et plus grande que ses États membres.

Une de ses tâches est de transformer les richesses matérielles et financières en biens juridiques, sociaux, culturels et symboliques. La constitution de ce capital, à la fois matériel et symbolique, s'est traduit par le renforcement des statuts de chacun, la sécurité de tous, le soutien au développement durable.... Ce capital est un patrimoine social tant les biens en cause sont destinés par nature à être fortement protégés, en raison de son affectation et/ou de sa valeur intrinsèque.

Nos sociétés contemporaines peinent de plus en plus à assurer ce processus de transformation à l'origine des civilisations, les richesses comptables s'accumulent, le patrimoine institutionnel et symbolique s'amenuise.

Cette Institution qu'est la COI n'est pas directement un facteur de socialisation, mais elle réalise une idée d'oeuvre autour de laquelle, la société elle-même s'institue et se socialise. Dénuée d'idée, l'Institution se dégrade en bureaucratie n'ayant d'autre fin que sa reproduction.

Un exemple d'idée d'œuvre qu'il semble urgent d'accomplir et qui correspond bien aux enjeux de notre temps, est la compréhension des biens communs ainsi que notre responsabilité à l'égard des générations futures. C'est tout l'objet du Plan de Développement Stratégique 2023-2033. L'œuvre accomplie, vient enrichir le patrimoine juridique et symbolique de l'Institution COI qui l'a produite : elle engendre, dans son mouvement de réalisation, de nouveaux savoirs et de nouvelles pratiques qui nous rendent plus aptes à habiter le monde. La COI par son idée d'œuvre fait le pont entre le passé, le présent et l'avenir. La COI tient sa légitimité moins de la durée dont elle provient de ce qu'elle dispense, ou encore de la puissance de l'œuvre dont elle porte l'idée.

UN ESPACE D'AVENIR

Par Edgard Razafindravahy, Secrétaire général de la COI

La Commission de l'océan Indien n'est pas seulement une organisation régionale. Elle incarne une vision, celle d'un destin commun porté par une communauté de nations insulaires unies par la géographie, l'histoire et les défis du temps présent.

Ce qui nous rassemble, c'est d'abord un espace : celui de l'Indianocéanie. Un espace aux contours maritimes étendus, riche de sa diversité naturelle, culturelle et humaine. Mais au-delà de la carte, c'est l'usage que nous faisons ensemble de cet espace qui lui donne tout son sens : un espace que nous protégeons, que nous faisons prospérer, que nous gouvernons avec responsabilité et solidarité.

Depuis quatre décennies, la COI agit en faveur du co-développement régional, dans le respect des souverainetés de ses États membres. Elle a prouvé qu'il est possible de construire, ensemble, des réponses concrètes à des enjeux partagés, dans un esprit de proximité et d'efficacité.

Aujourd'hui, face aux bouleversements globaux, aux fragilités économiques et aux menaces climatiques, cet espace doit devenir le socle de nos ambitions communes. Je crois à un espace agricole régional, capable de garantir notre souveraineté alimentaire par la co-production et l'échange. Je crois à une architecture de sécurité partagée, fondée sur la coopération maritime et la résilience face aux risques. Je crois à un espace solidaire, porté par la santé, la culture, la formation et la science comme piliers d'une société plus inclusive.

Nous avons, ensemble, l'opportunité de faire de l'espace COI un modèle de coopération régionale, reconnu à l'échelle de l'Afrique et au-delà. C'est à cette tâche ambitieuse que je nous invite à nous consacrer, avec lucidité, volonté et foi dans la force du collectif.



UN DÉSIR DE **COOPÉRATION**

Fatouma ABDALLA; Ahmed Mouhoussoune ABDOUL-HAD; Fatoumia ABDOULKARIM BAZI; Ahmed Cheikh ABOUBACAR; Hassanali ABOUBACAR TAYFFA; Serge ADAMADORASSY; George ADELINE; Henri AGATHE; Bernard AGRIPPINE; Pauline AH YEN; Saïd AHAMADA; HASSANI AHAMADI SOILIHI; Jennyfer AH-KANE; Mahamoud AHMED; Abdérémane AHMED KOUDRA; Samira AHMED MOHAMED DJALIM; Ashvin AHOTAR; Pascaline ALEXANDRE; Biearima ALI; Masséande ALLAOUI; Jeannot ALPHONSE; James ANDERSON; Monique ANDREAS ESOAVELOMANDROSO; Aina ANDRIAMAHEFAZAFY; Marotahiana ANDRIAMAHEFAZAFY; Johanna ANDRIAMAMONJY; Fatratra ANDRIAMASINORO; Georges ANDRIAMBOLOLONA; Voahirana ANDRIAMIHARISOA; Gilbert ANDRIANANTOANINA; Chantal ANDRIANARIVO; Rajaona ANDRIAMANANJARA; Ny-Amy ANDRIATSIAFAJATOMANDIMBIARIVO; Msoili ANFANI; Veena APPADOO; KISTNASAMY; David ARDILL; ASSOUMANI MADOUHOULI; Beatrice BABET; Shafik BAFAKIH; BALJOO; Danielle BAPTISTE; BAULJEEWON; Shashi BEEDESSEE; BEGUE; Jacques BELLE; Alain Wilfrid BERTILE; Rahanta BESSON; Kaleivani APPASAMY Henri AROKEUM; Mohamed El-Arif Elisabeth AUGUET; Pooja AWOTAR; Sunil BAHADOOR; Jaywantee Caroline BARTH; Subhas Deeraj BEEKAWOO; Marion BENGELOUNE; Maggie BERGSMA; Rohan BHOLAH; Bianka BHUGON; Amreeta BHURTAH; Clotilde BODIGUEL; Gina BONNE; Jérémie BONNELAME; Bernard BONNET ; Denis BOSSARD; Francine BOURDON SANASSEE; Thierry BOUVIER; Sweety BRASSE; Michaël BRENNAN; Raj BUGNATH; Kamla BUGNATH; François CARNUS ; Laurie CASTEL; Isabelle CAUSSANEL; Geneviève CAYRON; Herland CERVEAUX; Mohamed CHAMSSOUDINE; Shirley CHAN KING TONG; Jean-Claude CHAPU; Franck CHOMARAT; Bryan CHUNG KAI TO; Klervi CONGARD; Hareeta CUNNIAH; Vicky CUSHMAJEE; Presram CUSHMAJEE; Salim DAOUDA; Aurélien DAYDE; Jean Claude de l'ESTRAC; Pierre de PORTZAMPARC ; Michel de SAN; Adèle de TOMA; Fabienne DESNOUES; Christian DIJOUX; Soumeya DJAFFAR; Koulthoum DJAMADAR; Halima DJIGO; Callixte d'OFFAY; Nandath

LA COI, C'EST UNE AVENTURE INSULAIRE ET SURTOUT UNE AVENTURE QUI A EMBARQUÉ DES FEMMES ET DES HOMMES, DE TOUS HORIZONS, QUI CROIENT À LA SOLIDARITÉ ET DONNENT UNE DIMENSION HUMAINE ET HUMANISTE À NOTRE COOPÉRATION.

DOOKARY; Samantha DRACK; Anwar DULLOO; David DUPRÉ LA TOUR; Yohan DURHONE; Ali Boana Hidi EL-ANZIZE; Caabi ELYACHROUTU MOHAMED; Vincent ESCLAPEZ ; Véronique ESPITALIER NOEL; Jean-François ETARD; Michel ETCHEPARE; Denis ETIENNE ; Jeromine Kompe FANJANIRINA; Cheikh FAYE; Loïc FLACHET; Nicolas FLURY; Luke FONSEKA; Patrick FOURNIER; Bruno FRANCOIS ; Anushka GADARSING; Gorka GAMARRA; Dwarka GANGAPERSAD; Yogesh GEERJANAN; Caroline GEOFFROY; Fadiilah GHOORUN ; Leïla GHURBURRUN; Wesley GODER; Noel Antonio GOMME; Sam GONTIER; Mariam GOPAUL; Ourvashee GOPEE; Suneeta GOREEBA; Gaelle GOUAGNA; Gérard GOUGES; Lovevina GOVINDA; Minta GOVINDA; Dominique GREBOVAL; Pedro GÜEMES; Outam GUNESS; Gungeshsing GUNOORY; Kishan GUNOWRY; Veena GUNPUTH; Mohamed Elmi HABON; Luc HALLADE; Jean Pierre HALLIER ; Madi HAMADA (Boléro) ; Satish HANOOMANJEE; Martine HIPPOLYTE; Annaëlle HOAREAU; Ismail Kako HOUMED; Christian IHARIANTSOA; Jean-Marie ILY; Christophe Jilo IPU; Rudy ITTOO; Juliette JANIN; Pierre JEANNE; Valolaniaina JHURREEA; Adelphine KAMGA FOAMOUHOUE; Deepak KHEDUN; Rajesh KISSOONDOYAL; Corinne JEANNODA; Anu KAKMENI; André Hermès KAREMERE; KHEDUN; Atmanand KOLLEY; Eric KPOUMIE KACHIWOUO; Marcel KROESE; Marc KWAI PUN; Fanny LACROIX; Claudia LAGUETTE; Angélique LAKIA-SOUCALIE; Pascale LAM; Christophe LAROSE; Kim Yin LAU YOU HIN; Tahiri LAURENCINE; François LAURENT; Virginie LAURET; Shirley LAW WAI; Paolo LAZZONI; Célia LEBON; Isabelle LEBRETON; Christophe LEGRAND; Anne Cécile LEMAHIEU; Roberto LEMOS; Maryvonne LEON; Thierry LEROY ; Denis LEVY; Roxane LOGÉ; Raj LUCHMAN; Ravi Shankar MADHURANTAKAM; Ricardo MAGINI; Olivier MAGNAVAL; Prakash MAHADOOA; Bijaye MAHOHUR; Cindy MALLET; Marc MAMINIAINA; Bhoomika MANNICK; Vêlayoudom MARIMOUTOU; Camille MARTIN; Daniella MAUDAR; Daroomalingum MAUREE; Catherine MERMERA; Jose MESTRE; Bertrand MEUNIER ; Innocent MIADA; Nelson MIHAJARITIANA; Jacques MISAGO; Mohamed Ali Said MKANDZILE; Ali Saïd MMADI; Valéry MODESTE-JACOB; Raj MOHABEER; Vikram MOHABEER; Said Salim MOHAMED; Dhiren MOHER; Shayaree MOOROOVEN; Jean-Luc MOOTOOSAMY; Denis MOREL; Dawood MULUNG; Lynn MULLER ; Tahiri MUSSARD; Saidat MZE;

MERCI

AUX ARTISANS DE LA COOPÉRATION RÉGIONALE

Anoushka NADOOA; Umma NAMDARKHAN; Presram NAMDEWO; Pooban NARAYANEN; Gyamba Nestor NDAKALA; Alice N'DIAYE; Yassa NDJAKANI; Régine NELLUN; Kushina NEPAUL; Renaud NG MAN SUN; Dominique NIOBE; Mercedes NORTES ; Soudha NUNKOO; John OLYMPIO; Reemesha OODIT SUNASSEE; Lamberto ORILIA; Saïd Omar OUIRDANE ; Carlos PALIN; Minakshi PALLUT; Eva PALMANS; Eric PANTALONI; Gabriel PAYET; Pierre PERIES; Dev PHOKEER; Elisa PIAT; Patrick PIDAULT; Antoine PIERSON; PLUTON; Mahand POKHUN; Nirupa POKHUN; Rochna POKHUN; Asha POONYTH-SEEWOORAM ; Dominique POLYCARPE ; Nigel PRICE ; Adrien PROAL; Jean-Pascal QUOD; Herinjiva RABARIJOHN; Zaona RABETSITONTA; Fabrice RAFIDISON; Meghna RAGHOOBAR; Verohanta RAHAMEFY; Olivier RABE ; Karuna RANA ; Mina RAD ; Nicholas RAINER; Christophe RAJERISON; Henri RAJERISON; Alain RAKOTOARISOA; Haja RAKOTOARIVELO; Dominique RAKOTOMANGA; Rina RAKOTOMAVO; Arol RAKOTONANDRASANA; Patrick RAKOTONDRAVAO; Rijason RAKOTONDRAVELO; Andrianalisoa RAKOTONIARY; Fara Tiana RAKOTOVAO; Solahery RAKOTOVAO; Olivier RAKOTOVAZAHA; Alex RALAIARIVONY; Luc RALAIMARINDAZA; Nirisoa RAMAMBATIANA; Pascal RAMANANTSALAMA; Aro Tiana RAMANANTSOA; Christian RAMANANTSOA; Harivola RAMANGAVOLOLONA; Diana RAMAROHETRA; Vidur RAMDIN; Khemraj RAMFUL; Navi RAMGOLAM; Francisco RAMIREZ VASCO; Ildefonso RAMOS GONZALEZ; Nandini RAMSAROOP; Rija RANAIVOARISON; Sanda RANDIMBIARIMANANA; Julie RANDRIAMAMONJY; Mialy RANDRIAMAMPIANINA; Tiana RANDRIAMBOLA; Naëlle RANDRIANANDRAINA; Miharintsoa RANDRIANARIVELO; Emmanuel RANDRIANARISOA; Heritsara RANDRIANARIVONY; Verohanitra RANDRIANIRINA; Gérard RASAMIMANANA; Harena RASAMOELINA; Jacquot RASEMBOARIMANANA; Chantal RASOAMAMPIONANA; Andry RASOANINDRAINY; Valérie RASOAHAINGO ; Toky RASOLOARIMANANA; Henri RASOLONDRAIBE; Stella Nancy RATEFISAONINA; Aina Anjarasoa RAVAOJANAHARY; Mickaël RAYBAUD; Prisca RAZAFIMAHARAVO; Harimahefa RAZAFIMANDIMBY; Nivohanitra RAZAFINDRAIBE; Tiana RAZAFINDRAKOTO; Edgard RAZAFINDRAVAHY; Nirina RAZAFINTSALAMA; Léon RAZAKA; Clarence RAZAKAMIHAJA; Fanja RAZATOVO; Germain REFENO; Mélanie REGNAUD; Pierre RENAUD; Lucie RIBIER; Gilles RIBOUET; Anncy RIVIÈRE; Emmanuelle ROQUE d'ORBCASTEL; Anabelle ROSE - ADAKEN; Thomas ROSTAING; Jean-Baptiste ROUTIER; Simla SADASING; Ziyaad SAHABUN; Ahmed Bedja SAID; Lavani SAID; Romain SALMON; Robert SCHEIBER ; Ajay SESSAMA; Timothée SEVAISTRE; Nathalie SEVATHIAN; Chris SHORT; Davide SIGNA; Moorgess SIMANASSAMIANE; Fernando SIMON SORIA ; Irene SIRAME; Didier SLACHMUYLDERS; Iwona SMIERZCHALSKA ; Ruby SOOBRAMANIEN; Laure SOOBRAYEN ; Sreenivasan SOONDRON; Claude SOOPRAMANIEN; Gérard SOURNIA; Sylvette SOVENY; Patrice Melwyn ST BERTIN; Michele STALLONE; Christine STANLEY; Barbara STEPHENSON; Reemesha SUNASSEE; Amanda SUNASSEE LAM; Sunil SWEENARAIN; Géraldine SYLVA; Bernard HUCHET; Didier MONTCHAMP; Daniel BERTHERY ; Bernard SALVA ; Jean Paul HOAREAU ; Isaline TRONC-BARRIERE ; Isabelle TALON ; Gilles THEODORA ; Bruno LORION ; Stéphane CATTA ; Joel GODEAU ; Claude HAISMAN ; Nathalie KUBICEK ; Gérard SALLIER ; Nicolas SAMUEL ; Laurent AMAR ; Virginie ABEL ; Rahimat SAID ABDELFATAH ; Chamsidine MHADJOU ; Said Ali BOINALI ; Amina ALFEINE ; Inzouddine HOUDHOAER ; Imam ABDILLAH ; Fatima ALFEINE ; Jacques Solo RASON; Léa RAVOLONDRATAVY; Richard VIA ; Angeline JUSTIN ; Miza RALAIMIARANA ; Béatrice MAHASAHY ; Léontine RAZANADRASOA ; Mbola ANDRIANANTOANDRO ; Rundheersing BHEENICK ; Vishnu BASSANT ; Devdasslall DUSORUTH ; Ramesh GHUNSAM ; Ashvin BEDACEE ; Jeannette d'OFFAY ; Marquise DAVID ; Kenneth RACOMBO ; Ralph AGRIPPINE; Jude TALMA; Nestor TEDNE; Emmanuel THEVENIN; Shannon THIEN-CHOW-KANG; Oumarou TINTO; Olivia TOCHE; Jean Marie TONTA; Virginie TORRENS; Jérémie TOUSSAINT; Jean-Dominique TREGARO; Ramon TRILLO MARQUINA; Philippe TRUCHOT; Audrey TURPIN; Olivier TYACK; Kadress VALAYDON; V. VALAYDON; Erik VAN OVERSTRATEN; Cedric VAN RIEL; Lovena VEERAPA-MANGROO; Ramanathan VENKATASAWMY; Daden VENKATASAWMY; Pascal VENZAC; Fanny VIDAL; Florence WALLEMACQ; Audrey WALTER; Eddy WELLENS; Wilfried WIEDEMER; Yann YVERGNIAUX; Bonnie ZAK; Paméla ZEPHIR; François VUILLEMIN; Mathilde ANNETTE; Astrid AUDIBERT; Renaud GUILIANI; Alain LAURENT; Florian MARCHADOUR; Waliid MAMODE; Hari MATHUR; Arielle RANDRIANARIVONY; Daniel RAKOTOVAO; Olga RAMAROMANANA; Carole RAMAzLINGUM; Romuald ROBERT; Nivhans SEEBOO; Yves VALAYDON; Diwakar GUNGAPERSAD; Gassen SEEVATHEAN

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

La COI exprime sa gratitude à ses partenaires techniques et financiers pour leur confiance
et leurs appuis en faveur du bien commun en Indianocéanie.

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

Blue Tower – 3ème étage | rue de l'Institut, Ébène | Maurice | T : (+230) 402 61 00 | secretariat@coi-ioc.org | commissionoceanindien.org